

Centre d'Information Régional sur les Drogues
et les Dépendances Rhône-Alpes



ÉTAT DES LIEUX

SUR LES CONSOMMATIONS ET
LA DIFFUSION DES PRODUITS
PSYCHOACTIFS EN RHÔNE-ALPES

Chloé HAMANT

sociologue, chargée de mission observation

Directeur de publication

Catherine MIACHON

sociologue, directrice du CIRDD Rhône-Alpes

Centre d'Information Régional sur les Drogues et les
Dépendances Rhône-Alpes
9, quai Jean Moulin
69001 Lyon
cirdd@cirdd-ra.org
www.cirdd-ra.org

L'utilisation et la reproduction des résultats proposés
dans ce document sont possibles sous réserve
de la mention des sources.

Septembre 2007
Création, réalisation, impression : Graphistar Lyon

SOMMAIRE

Introduction	9
Méthodologie générale	13
<i>Les bases de données utilisées</i>	15
De la difficulté d'évaluer les niveaux de consommation de produits psychoactifs.....	15
Description des bases de données utilisées	16
Méthodologie de la pondération	18
Les indicateurs	19
Situation des Rhônalpins en matière d'usage selon les produits psychoactifs : diffusion, consommations et conséquences sanitaires	21
<i>Le tabac : Rhône-Alpes "bonne élève", sauf pour les plus jeunes</i>	23
Des niveaux de consommation de tabac en dessous de la moyenne nationale ...	23
Des niveaux de consommation de tabac à la baisse en Rhône-Alpes, plus incertains pour les plus jeunes	24
<i>L'alcool : des usages différents selon l'âge et les plus jeunes plus souvent ivres en Rhône-Alpes</i>	27
Les modes de consommation de l'alcool : une affaire de génération	27
Les alcools préférés des Rhônalpins : des goûts différents suivant les générations	33
<i>Le cannabis : une diffusion qui continue en Rhône-Alpes ; des usages répétés chez les hommes de 20-25 ans</i>	36
La diffusion du cannabis : augmentation de l'expérimentation dans certains contextes, mais une disponibilité du produit incertaine.....	36
Les niveaux d'usage du cannabis : un homme de 20-25 ans sur cinq concerné par un usage régulier	42
<i>Diffusion des autres stupéfiants : Rhône-Alpes globalement dans la moyenne, mais des spécificités locales</i>	44
Précisions méthodologiques	44
Stupéfiants : des niveaux d'expérimentation très bas	45

Les profils de consommation des jeunes Rhônalpins de 17 ans	55
<i>Les différents niveaux d'usage des Rhônalpins de 17 ans</i>	58
<i>Les niveaux d'usage des Rhônalpins de 17 ans suivant les contextes</i>	61
Répartition territoriale des niveaux d'usage	61
Une répartition inégale suivant les caractéristiques sociales.....	62
<i>Les jeunes qui "passent du temps dehors avec leurs amis" :</i> <i>des profils de consommation contrastés</i>	67
Les niveaux de consommation de ces jeunes dépendent de la fréquence des rencontres avec leurs amis	69
Discussion	79
Les spécificités de la région Rhône-Alpes	81
La question de la visibilité sociale des phénomènes de consommation.....	82
Bibliographie	85
Remerciements	89



INTRODUCTION

Le Centre d'Information Régional sur les Drogues et les Dépendances édite sa première publication avec un état des lieux des phénomènes de drogues et dépendances en Région Rhône-Alpes. Cet état des lieux, à destination des partenaires institutionnels et des décideurs, a pour vocation de favoriser l'aide à la décision pour la mise en œuvre des politiques publiques départementales et régionales.

Les questions abordées sont celles des consommations des personnes et de la diffusion des produits en population générale en Rhône-Alpes.

Dans la présentation des résultats et dans l'analyse, nous distinguerons ce qui relève de l'expérimentation des niveaux de consommation de produits psychoactifs. Depuis plusieurs années, les taux d'expérimentation sont globalement en augmentation parmi les jeunes et jeunes adultes. Ils traduisent une diffusion et une banalisation des produits, même classés stupéfiants. Mais expérimenter un produit ne signifie par pour autant qu'il soit consommé régulièrement par la suite. Pour cette raison, nous prendrons par ailleurs la mesure des niveaux d'usage à partir des fréquences et des quantités consommées sur une période récente. Cette approche vise à évaluer le rapport que nos contemporains entretiennent avec les produits psychoactifs suivant leur position dans le cycle de vie et leurs caractéristiques sociodémographiques.

Ce travail a été réalisé à partir d'extractions régionales de plusieurs bases de données nationales. Il se propose d'offrir une synthèse des différents niveaux d'information autour de la thématique Drogues et Dépendances. Le niveau géographique de l'analyse est la région, car il semblait essentiel dans un premier temps de situer Rhône-Alpes par rapport aux tendances nationales. Des déclinaisons départementales sont à l'étude sous forme de fiches synthétiques. Elles viendront compléter cette première approche.

La thématique Drogues et Dépendances à partir de laquelle travaille le réseau des CIRDD se situe à la croisée de préoccupations institutionnelles portées par l'interministérialité de la MILDT⁽¹⁾. Ce travail concrétise la portée d'une telle approche thématique en articulant les différentes sources d'information, des enquêtes en santé publique aux données disponibles sur les trafics de stupéfiants. Il se veut d'offrir une vision synthétique des informations disponibles, tout en proposant des clés de lecture des phénomènes observés.

Le premier chapitre de cet état des lieux vise à établir la situation des Rhônalpins en matière de produits psychoactifs. Abordé produit par produit, par souci de lisibilité, il détaille la question des consommations, mais également celle de la diffusion des produits et des conséquences sanitaires posées par les usages les plus problématiques.

(1) Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie

Le second chapitre analyse les différents profils de consommation des jeunes Rhône-alpins de 17 ans. Abordée à partir de niveaux d'usage plus qu'à partir de chacun des produits, l'analyse proposée détaille en particulier la question de la consommation dans les lieux publics de type parcs, rues ou squares. Cette approche permet de dépasser la vision générique des "jeunes" pour analyser les différents profils qui se cachent derrière cette appellation et définir les modes d'usages de produits qui leur sont associés.

Catherine Miachon



MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE

LES BASES DE DONNÉES UTILISÉES

DE LA DIFFICULTÉ D'ÉVALUER LES NIVEAUX DE CONSOMMATION DE PRODUITS PSYCHOACTIFS

En matière de consommation de produits psychoactifs, les informations sont particulièrement difficiles à recueillir. Si on interroge la population dans son ensemble, il n'est possible de mesurer avec précision que les produits les plus répandus comme l'alcool ou le tabac. Si on n'interroge qu'une tranche d'âge, comme "les jeunes" - objets de toutes les attentions en matière de prévention - on risque de perdre de vue une évolution générale et négliger, par exemple, la diffusion de certains produits à des âges plus avancés. Mais dans le même temps, la période de la vie pour laquelle les personnes sont interrogées reste un élément très en lien avec leurs pratiques en matière de consommation de produits. Il est par conséquent plus aisé de comprendre les modes d'usage et de diffusion d'un produit pour une classe d'âge que pour l'ensemble des 15-75 ans. Le bon niveau d'interrogation est donc particulièrement difficile à choisir pour les enquêtes qui portent sur ces dimensions.

15

A cela s'ajoute un problème majeur : si le tabac, l'alcool et les médicaments psychotropes sont des produits licites et réglementés, les autres produits sont classés stupéfiants. Cette spécificité n'est pas sans influence sur la façon dont les personnes interrogées répondent à l'enquête - et ce, malgré la garantie de l'anonymat -. Mais quel en est l'effet réel ? A-t-on tendance à dissimuler une consommation ? Ou au contraire, pour les jeunes de 17 ans interrogés dans l'enquête Escapad, est-il plutôt question de "frimer" et d'exagérer ses consommations pour se donner l'impression d'être au-dessus des lois et "tout-puissant" ? Nous nous devons de composer avec ces questions forcément sans réponse ici, en restant critiques vis-à-vis des résultats. Le croisement de plusieurs sources d'information constitue à ce titre un garde-fou important.

L'autre difficulté majeure, pour la personne interrogée, est d'objectiver une consommation lorsqu'elle la pressent excessive. Les arrangements personnels que l'on fait avec sa réalité au moment où l'on est interrogé sur sa consommation ne sont probablement pas négligeables et tendent à minimiser la situation effective. Mais là encore, comment prendre la mesure entre les pratiques effectives et les représentations telles qu'elles sont construites et se donnent à voir ?

Ces éléments doivent nous mettre en garde sur la fiabilité des statistiques sur ces questions. Mais faute d'avoir d'autres moyens d'approche, leurs imperfections et les mises en perspective avec ce qu'il nous est donné de voir dans notre pratique professionnelle

permettent tout de même de dresser un panorama de la situation actuelle en matière de consommation de produits psychoactifs.

DESCRIPTION DES BASES DE DONNÉES UTILISÉES

Cet état des lieux sur la question des consommations de produits psychoactifs repose principalement sur l'exploitation régionale de 3 grandes bases de données nationales : le Baromètre Santé 2005, Escapad 2005 et les fichiers de la FNAILS.

Le Baromètre Santé

Réalisé la première fois en 1992, le Baromètre Santé est une enquête nationale menée par l'INPES⁽²⁾ qui concerne la population générale âgée de 12 à 75 ans. Les données présentées dans cet état des lieux sont issues de la 5^e édition du Baromètre Santé, qui porte sur les comportements de santé de la population française. L'objectif est d'étudier les principaux comportements, attitudes, perceptions qui sont liés, à des degrés divers, à l'état de santé actuel et futur des personnes interrogées. Répétées régulièrement au cours du temps, ces enquêtes permettent de suivre l'évolution des comportements de santé. La précédente édition avait eu lieu en 2000. Les données présentées dans le cadre de cet état des lieux porteront essentiellement sur l'édition de 2005.

Pratiquement, les interviews ont été réalisées par téléphone après tirage au sort de la personne à interroger. 30 514 personnes ont été interrogées au niveau national, dont 10,4 % en Rhône-Alpes, soit un échantillon, avant redressement, de 3 173 personnes au niveau de la région⁽³⁾.

Escapad

Réalisée pour la première fois en 2000, l'enquête Escapad est une enquête nationale réalisée par l'OFDT⁽⁴⁾ en partenariat avec la Direction du Service National (DSN). Elle consiste en un questionnaire proposé à l'ensemble des jeunes présents lors d'une Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). Ils sont alors pour la plupart âgés de 17 ans. Les données présentées dans cet état des lieux sont issues de l'édition 2005. L'objectif est, d'une part, de renseigner les niveaux d'usage, les tendances émergentes en terme de produits et les modalités de consommation, et d'autre part, d'offrir un suivi réactif des évolutions à un âge particulièrement concerné.

(2) Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé

(3) Pour plus d'éléments sur la méthodologie, se reporter à la première publication des résultats du Baromètre Santé 2005.

(4) Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies

En pratique, les questionnaires ont été auto-administrés et remplis lors des Journées d'Appel de Préparation à la Défense. 33 515 personnes ont été interrogées au niveau national, territoires d'Outremer compris. Rhône-Alpes représente 5,3 % de l'échantillon, soit un effectif, avant redressement, de 1 773 personnes.

FNAILS

Les statistiques issues du FNAILS (Fichier National des Auteurs d'Infractions à la Législation des Stupéfiants) reposent sur la saisie de données enrichies à l'issue d'une analyse détaillée effectuée par l'OCRTIS⁽⁵⁾ de toutes les procédures et des messages d'information judiciaire émanant de la police, de la gendarmerie et des douanes. Ces données ne sont donc pas issues d'enquêtes avec échantillonnage comme c'est le cas pour le Baromètre Santé ou Escapad, mais elles rendent compte des activités de ces services. Elles présentent l'avantage d'être exhaustives, mais sont en même temps le reflet du niveau d'activité de ces services. Le fait qu'elles ne soient pas déclaratives et qu'elles ne s'adressent pas aux usagers eux-mêmes en font néanmoins une base de données très intéressante pour mettre en perspective les données des deux autres enquêtes déjà décrites.



Les autres sources d'information

D'autres sources d'information ont été également mobilisées dans ce travail, sans faire toutefois l'objet d'exploitation spécifique de la part du CIRDD Rhône-Alpes.

En particulier, nous avons utilisé le premier exercice de l'**ENSE** (Enquête Nationale sur la Santé des Etudiants). Il a été réalisé en 2005 par La Mutuelle des Etudiants et son observatoire Expertise et Prévention pour la Santé des Etudiants (EPSE). Cette enquête aborde notamment quelques dimensions de la consommation de produits des étudiants. Elle présente l'avantage de porter sur la même année que le Baromètre Santé et Escapad, ce qui permet un certain nombre de comparaisons. Outre les éléments présents dans la publication des résultats de l'enquête⁽⁶⁾, le travail d'analyse régional qui a été mené par l'observatoire EPSE pour les Assises régionales des étudiants en mars 2007, nous a fourni les éléments sur les spécificités de la région Rhône-Alpes.

Outre l'enquête Escapad, l'**OFDT** fournit un certain nombre d'informations complémentaires sur les phénomènes de drogues. Dans le cadre de ce travail, nous avons utilisé les indicateurs fournis par la base **ILIAD**⁽⁷⁾. Elle constitue une autre source de données locales en regroupant des informations issues de différents organismes. Dans cet état des lieux,

(5) Office Central pour la Répression du Trafic Illicite des Stupéfiants

(6) La santé des étudiants 2005-2006

(7) ILIAD : Indicateurs Locaux pour l'Information sur les Addictions. Pour plus d'informations sur la base : www.ofdt.fr

il est également fait mention dans les analyses des résultats 2006 de l'enquête Première ligne des usagers de drogues (**PRELUD**). Réalisée par l'OFDT, elle concerne pour la région deux structures qui accueillent des usagers "actifs". Enfin, nous nous sommes appuyés sur l'exercice 2005 du dispositif **TREND** (Tendances Récentes et Nouvelles Drogues). La région Rhône-Alpes ne dispose pas de site TREND, mais les observations ethnographiques menées sur les différents produits au niveau national nous permettent de dresser le contexte national dans lequel les observations régionales viennent s'inscrire.

Enfin, un certain nombre d'indicateurs utilisés dans ce travail sont issus des exploitations régionales menées par l'Observatoire Régional de la Santé de Rhône-Alpes (**ORS**). Les données émanent principalement de quatre sources. Il s'agit d'une part des informations fournies par l'Institut National de Santé Et de la Recherche Médicale (**INSERM**), l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (**INSEE**) et le Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès (**CépiDc**) ; et d'autre part, d'une enquête réalisée en 2006 par l'ORS sur le dispositif en addictologie en Rhône-Alpes⁽⁸⁾.

MÉTHODOLOGIE DE LA PONDÉRATION

Pour le premier chapitre, nous avons pondéré les bases de données selon les coefficients qui nous ont été fournis par l'INPES et l'OFDT pour notre région. Ils tiennent compte du poids spécifique de la région Rhône-Alpes par rapport au reste du territoire métropolitain sur les principaux critères sociodémographiques.

Pour le second chapitre, les données régionales d'Escapad 2005 ont été redressées sur la variable "sexe", où une légère distorsion apparaissait au niveau de l'échantillon ; le genre étant une dimension amenant des variations très importantes sur la question des consommations. La variable "âge", également très importante, est neutralisée de fait puisqu'il s'agit principalement de jeunes de 17 ans.

Cette méthode de redressement et le critère choisi ne sont pas les mêmes que ceux utilisés dans le cadre de la première partie pour des raisons techniques et sociologiques. Précisons que le premier chapitre a pour visée principale de donner des repères à l'aide d'indicateurs permettant une comparabilité entre les différents niveaux territoriaux, alors que le second chapitre a pour premier objet d'étude les corrélations entre les différentes dimensions.

(8) Etat des lieux du dispositif en addictologie en Rhône-Alpes, 2006

LES INDICATEURS

L'étude des usages de produits psychoactifs nécessite de choisir les indicateurs de niveau et de fréquence d'usage supposés illustrer les consommations de la façon la plus pertinente possible. Dans l'analyse proposée, nous avons retenu les principaux indicateurs utilisés dans les rapports des enquêtes Escapad depuis 2000 et adoptés généralement dans les études internationales.

- **L'expérimentation** désigne le fait de déclarer avoir déjà pris un produit au cours de sa vie, quel que soit le nombre de consommations.
- **L'usage régulier** désigne le fait de déclarer avoir pris au moins dix fois un produit au cours des trente derniers jours, à l'exception du tabac, pour lequel il s'agit de l'usage quotidien.
- **L'usage quotidien** désigne le fait d'avoir pris un produit quotidiennement au cours des trente derniers jours.
- **L'ivresse alcoolique répétée** désigne le fait de déclarer avoir été ivre au moins trois fois durant les douze derniers mois.
- **L'usage récent** désigne le fait d'avoir pris un produit au moins une fois au cours des trente derniers jours.



**SITUATION DES RHÔNALPINS
EN MATIÈRE D'USAGE
SELON LES PRODUITS PSYCHOACTIFS**

**Diffusion, consommations
et conséquences sanitaires**

LE TABAC : RHÔNE-ALPES "BONNE ÉLÈVE", SAUF POUR LES PLUS JEUNES

DES NIVEAUX DE CONSOMMATION DE TABAC EN DESSOUS DE LA MOYENNE NATIONALE

Avec plus de 66 000 décès annuels directement ou indirectement imputables à son usage (dont les neuf dixièmes pour des hommes), le tabac reste la première cause de mortalité évitable en France⁽⁹⁾.

Au regard de **la consommation de tabac** au niveau national, **la région Rhône-Alpes fait plutôt figure de bonne élève**. Du point de vue des éléments de déclaration de niveau consommation dont nous disposons, **la consommation de tabac dans la région est inférieure, bien que très proche, à la moyenne nationale**.

La part des personnes qui déclarent ne fumer "ne serait-ce que de temps en temps" est de 28,3 % en Rhône-Alpes, contre 29,9 % au national. La part des fumeurs occasionnels est très minoritaire dans tous les cas (5,7 % en Rhône-Alpes et 5 % au niveau national)⁽¹⁰⁾. Les jeunes Rhônalpins de 17 ans de l'enquête Escapad déclarent également un niveau de consommation quotidien de tabac très proche de la moyenne nationale hors DOM-TOM (32 % contre 33 %)⁽¹¹⁾. Les données produites par la LMDE⁽¹²⁾ en 2005 annoncent 20 % de fumeurs chez les étudiants rhônalpins, contre 22,5 % des étudiants sur la France entière. Nous retrouvons donc une tendance similaire aux autres enquêtes.

Si l'on prend comme indicateur du niveau de consommation le nombre annuel de cigarettes par habitant, il est également moins important dans la région qu'en moyenne au niveau national (884 contre 912)⁽¹³⁾.

Ces éléments sont corroborés par les indicateurs tels que les décès prématurés liés à la consommation de tabac. **La Région Rhône-Alpes affiche une sous-mortalité par rapport à la France au regard des pathologies traditionnellement associées à la consommation de tabac.**

La mortalité liée au tabagisme chronique regroupe les causes de mortalité suivantes :

- Les cancers de la trachée et des bronches : codes C33-C34 de la CIM10,
- Les bronchites chroniques : codes J40-J44, J47, J961 de la CIM10,
- Les cardiopathies ischémiques : codes I20-I25 fde la CIM10.

(9) Tabagisme et mortalité, 2003

(10) Baromètre Santé 2005

(11) Escapad 2005

(12) La Mutuelle Des Etudiants

(13) Données 2004 d'Altadis, exploitation OFDT-ILIAD

SOUS-MORTALITÉ DE RHÔNE-ALPES PAR RAPPORT À LA FRANCE

Les cancers de la trachée et des bronches, les bronchites chroniques et les cardiopathies ischémiques sont les trois principales pathologies fréquemment associées à une consommation chronique de tabac. Au cours de la période 2000-2002, ces trois pathologies ont entraîné un total de 6 851 décès par an en moyenne sur la région Rhône-Alpes, dont 1 399 décès prématurés (avant 65 ans). La plupart des décès prématurés surviennent chez les hommes (83 %).

Au niveau de la région, les mortalités liées au tabac s'élevaient à 48 décès pour 100 000 hommes âgés de 1 à 64 ans et 9 décès pour 100 000 femmes âgées de 1 à 64 ans. Ces taux reflètent une sous-mortalité dans la région Rhône-Alpes par rapport à la France (55 décès masculins et 10 décès féminins pour 100 000).

Source : Inserm, CépiDC, INSEE – Exp. ORS Rhône-Alpes.

DES NIVEAUX DE CONSOMMATION DE TABAC A LA BAISSÉ EN RHÔNE-ALPES, PLUS INCERTAINS POUR LES PLUS JEUNES

Au niveau de l'évolution des consommations de tabac, notons que selon l'INPES, la tendance nationale entre 1960 et 2000 a été à la diminution de la consommation de tabac chez les hommes de 15 ans et plus (de 57 % de fumeurs réguliers à 33 %). En revanche, elle a progressé chez les femmes (de 11 % de fumeuses régulières à 21 %). Chez les hommes, la baisse de la consommation commence à porter ses fruits puisque la courbe de mortalité par cancer du poumon chez les 40-44 ans est en décroissance depuis 1997. Par contre, chez les femmes, cette courbe est en pleine augmentation (de 2 pour 100 000 en 1960 à 8 pour 100 000 en 2000).

Entre 2000 et 2005, la consommation de tabac continue sa décroissance. Chez les 12-75 ans, la proportion de ceux qui déclarent fumer "ne serait-ce que de temps en temps" diminue de 9,7 %. Pendant cette période, les plus fortes baisses sont observées pour les femmes (de 29,8 % fumeuses à 26,5 %), soit une femme sur dix qui pendant cette période a arrêté et/ou n'a pas commencé. La tendance est la même pour les plus jeunes (garçons et filles de 12 à 15 ans), dont la part de fumeurs passe de 14,4 % en 2000 à 8,6 % en 2005. Pour ces derniers, la baisse correspond à des expérimentations moins fréquentes plutôt qu'à des arrêts. **L'usage occasionnel a augmenté au détriment des consommateurs quotidiens** (au moins une cigarette par jour), **en particulier chez les plus jeunes.**

Les différentes mesures législatives et réglementaires, que sont par exemple les hausses des prix, fortes et répétées, ou l'interdiction totale de fumer dans les TGV, ont probablement participé à cette tendance. Il en est de même pour les campagnes de prévention

multiples qui ont été menées, à commencer par les messages d'information sur les paquets de cigarettes, les spots télévisés et les actions de sensibilisation au niveau des établissements scolaires.

Selon les données fournies par Altadis⁽¹⁴⁾, la vente de cigarettes au niveau national a baissé de 34 % en 5 ans (entre 1999 et 2004), tandis que celle de cigares et cigarillos a augmenté de 12 % et celle de tabac à rouler de 25 % entre 2000 et 2004, en conséquence directe de l'augmentation du prix des cigarettes. Précisons, si besoin est, que la nocivité du tabac à rouler est plus importante que celle des cigarettes manufacturées. Si l'usage du tabac à rouler systématique ou en alternance avec des cigarettes manufacturées n'est le fait que de 23,9 % des fumeurs en 2005⁽¹⁵⁾, il constitue pourtant un effet secondaire négatif à l'augmentation du prix des cigarettes. Ajoutons que ce sont surtout les "petits" fumeurs qui se sont arrêtés ou qui ont diminué leur consommation, la part des "gros" fumeurs restant très importante⁽¹⁶⁾.

L'évolution de la consommation de tabac en Rhône-Alpes est contrastée. Entre 2000 et 2004, le nombre annuel de cigarettes par Rhônalpin a diminué de 30 %, passant de 1 297 à 884⁽¹⁷⁾, alors que cette réduction était de plus de 35 % en France, passant de 1 410 à 912 dans la même période. L'effet "transfrontalier", qui amènerait à sous-estimer la consommation de cigarettes en France en raison d'achat à l'étranger, est peu évident pour la région Rhône-Alpes. Les prix sont en effet moins attractifs en Suisse et en Italie qu'en Espagne ou en Belgique, par exemple⁽¹⁸⁾.

Entre 2000 et 2005, la part des fumeurs quotidiens en Rhône-Alpes est passée de 28,2 % à 22,6 % - soit une diminution de près de 20 % - tandis que la baisse enregistrée au niveau national était de 12 %. **En population générale, la baisse de la part d'usagers quotidiens a donc été plus importante en Rhône-Alpes qu'au niveau national, même si la diminution de la quantité de tabac n'a pas été aussi rapide.** Nous pouvons supposer que cela tient à une part de "gros fumeurs" plus importante en Rhône-Alpes qu'au niveau national.

Mais dans un même temps, entre 2002-2003 et 2005, **la baisse de la part des fumeurs quotidiens chez les 17 ans a été moins importante en Rhône-Alpes que sur l'ensemble du territoire**⁽¹⁹⁾. Cette précision pour les 17 ans semble indiquer qu'au niveau de la région, la part des fumeurs réguliers ne diminue pas aussi vite pour les plus jeunes qu'au niveau national.

(14) Il existe une quarantaine de distributeurs des produits du tabac en France, le principal et le plus connu restant Altadis Distribution (ex-Seita Distribution) qui distribue les marques des plus grands cigarettiers.

(15) Baromètre Santé 2005

(16) Baromètre Santé 2005

(17) état des lieux du dispositif en addictologie en Rhône-Alpes, 2006

(18) Contrebande et ventes de tabac 1999-2004, 2005

(19) Escapad 2002/2003 et 2005

Cette observation nous laisse présumer que les chiffres d'Altadis, qui concernent uniquement les cigarettes manufacturées, ne rendent pas compte de la part croissante en Rhône-Alpes des fumeurs de tabac à rouler, qui se recrutent parmi les plus jeunes.

Pour résumer, si les Rhônealpins tout âge confondu déclarent des niveaux de consommation de tabac un peu moins élevé que la moyenne nationale, il semble que les jeunes autour de 17 ans affichent pour leur part une tendance moins positive : si la part parmi eux des consommateurs réguliers tend à se réduire, cette diminution est moins rapide que ce que l'on peut observer au niveau national pour cette tranche d'âge. Cette tendance, si elle se poursuit, pourrait changer le positionnement plutôt avantageux de Rhône-Alpes par rapport à l'ensemble du territoire métropolitain.

Par ailleurs, il s'avérerait utile de disposer de données sur les quantités des tabacs vendues dans leur ensemble, la part du tabac à rouler étant de plus en plus importante, en particulier pour les plus jeunes.

L'ALCOOL : DES USAGES DIFFÉRENTS SELON L'ÂGE ET LES PLUS JEUNES PLUS SOUVENT IVRES EN RHÔNE-ALPES

La consommation d'alcool en France diminue régulièrement depuis plusieurs décennies⁽²⁰⁾. Le vin reste la première boisson alcoolisée consommée. 77,2 % des personnes interrogées dans le cadre du Baromètre Santé 2005 (INPES) déclarent en avoir bu au moins une fois au cours des douze derniers mois et 12,7 % déclarent en consommer tous les jours. Mais c'est également la boisson alcoolisée qui accuse la plus forte diminution de ses ventes qui ont décliné de 14 % entre 2002 et 2003⁽²¹⁾.

Au niveau national, la consommation excessive d'alcool est à l'origine de 14 % des décès masculins et de 3 % des décès féminins, ce qui représente environ 23 000 décès prématurés au niveau national. Elle se place ainsi en deuxième position des causes de mortalité évitables.

La population en Rhône-Alpes est proportionnellement moins touchée par la mortalité prématurée liée à l'alcool puisque ce taux s'élève à 28,1 décès pour 100 000 habitants de moins de 65 ans pour les années 2000-2002⁽²²⁾, contre 39 décès pour 100 000 habitants au niveau national. C'est surtout chez les hommes que survient ce type de décès (à 82 %), avec 830 décès prématurés entre 2000 et 2002 sur la région Rhône-Alpes.

LES MODES DE CONSOMMATION DE L'ALCOOL : UNE AFFAIRE DE GÉNÉRATION

A propos des niveaux de consommation, on constate surtout que la façon de consommer de l'alcool a évolué au cours des années.

On observe une **modification importante des modes de consommation** de l'alcool en quelques décennies. La courbe des consommateurs quotidiens en témoigne. Ce sont chez les plus anciens que ce type d'usage est le plus répandu, les "jeunes" étant très peu concernés par ce type de pratiques.

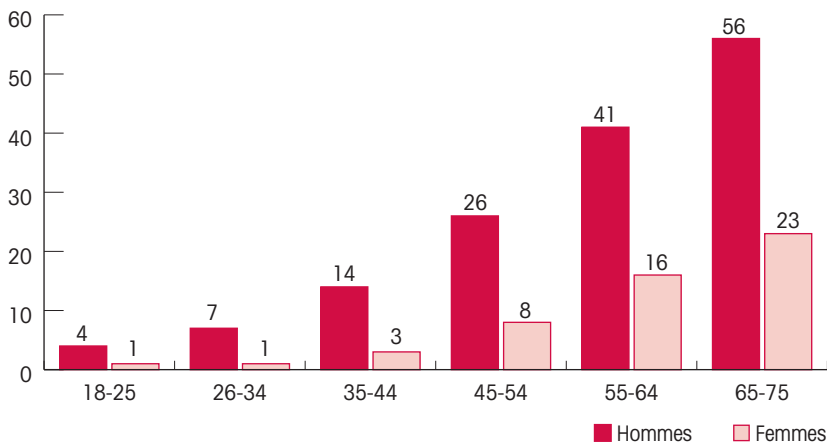
En revanche, le **nombre d'ivresses est beaucoup plus important chez les jeunes que chez les anciens**, avec un nombre d'ivresses annuelles qui diminue clairement au fur et à mesure que les personnes sont plus âgées.

(20) Boissons alcoolisées : quarante ans de baisse de consommation. Besson D., Insee Première, 2004, 966 : 1-4

(21) Baromètre Santé 2005

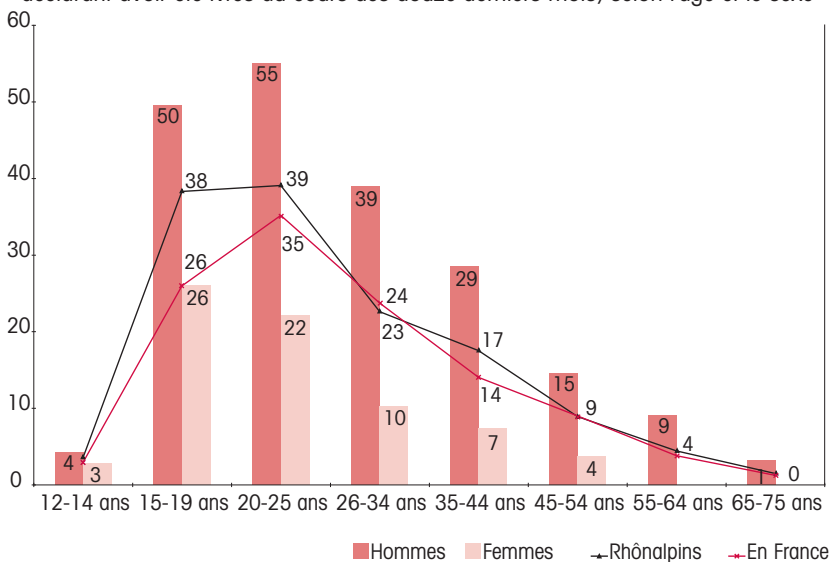
(22) état des lieux du dispositif en addictologie en Rhône-Alpes, 2006

Usage quotidien d'alcool au cours de l'année en 2005
selon le sexe et l'âge (en %) en France



Source : Baromètre Santé 2005-INPES, exploit. CIRDD Rhône-Alpes

Proportion des rhônalpins par rapport à l'ensemble des français
déclarant avoir été ivres au cours des douze derniers mois, selon l'âge et le sexe



Source : Baromètre Santé 2005-INPES, exploit. CIRDD Rhône-Alpes.

Il y a donc deux grandes tendances dans la façon de consommer l'alcool. Ce qui nous préoccupe reste la question d'un usage problématique de ce produit. Lequel de ces deux modes de consommation d'alcool exposerait le plus à un usage à risque ? Les données du Baromètre Santé 2005 nous montrent qu'à priori, il n'est pas simple de trancher.

De la complexité de distinguer l'usage "normal" de l'usage à risque

La consommation d'alcool et ses effets sur la santé posent la question de la limite entre une consommation "normale" et une consommation "à risque".

Différentes sources d'information, comme le rapport Reynaud et Parquet, ou le Baromètre Santé 2005 – qui a recours au test DETA – **estiment à près de 9 % des 12-75 ans le nombre de consommateurs excessifs, toute classe d'âge confondue. Il ne semble pas y avoir de diminution de cette proportion entre 2000 et 2005.** A propos des femmes ayant un comportement dit "à risques" avec l'alcool, on observe au contraire que leur proportion augmente. Les hommes restent néanmoins bien plus souvent dans ce type de profil que les femmes, avec un rapport de pratiquement 3 hommes pour une femme. Une enquête menée par la DRASS Rhône-Alpes et l'ORS en 2002 constate que si la question de la dépendance est bien repérée par les médecins de ville ou à l'hôpital, la notion de profil à risque et sans dépendance est mal diagnostiquée par ces deux types de médecins. En rapprochant les déclarations des médecins et des patients consultés à l'occasion de cette enquête sur la région, il s'avère que lorsque le patient, en fonction de sa consommation déclarée, est considéré comme à risque sans dépendance, l'avis du médecin ne concorde pas dans 74 % des cas chez les patients vus en ville et pour 60 % des patients hospitalisés. En revanche, lorsque les réponses du patient montrent une dépendance à l'alcool, l'avis du médecin est concordant dans plus de 78 % des cas.

Cette étude montre qu'il existe des difficultés à prendre la mesure de l'importance des niveaux de consommation d'alcool en dehors de la question de la dépendance – laquelle constitue déjà un élément peu évident à cerner de façon normative.

Ces précautions prises, nous pouvons donner quelques éléments sur les niveaux de consommation de la population en Rhône-Alpes, en abordant la question des usages sous l'angle

TEST DETA

(Diminuer, Entourage Trop, Alcool)

Il porte sur la période de la vie entière. On peut donc être positif au test Deta sans avoir consommé d'alcool au cours des 12 derniers mois, mais il existe un lien fort entre la fréquence de consommation et le résultat du test.

Il est composé de 4 questions :

- « Avez-vous déjà ressenti le besoin de diminuer votre consommation de boisson alcoolisée ? »
- « Votre entourage vous a-t-il fait des remarques au sujet de votre consommation ? »
- « Avez-vous déjà eu l'impression que vous buviez trop ? »
- « Avez-vous déjà eu besoin d'alcool dès le matin pour vous sentir en forme ? ».

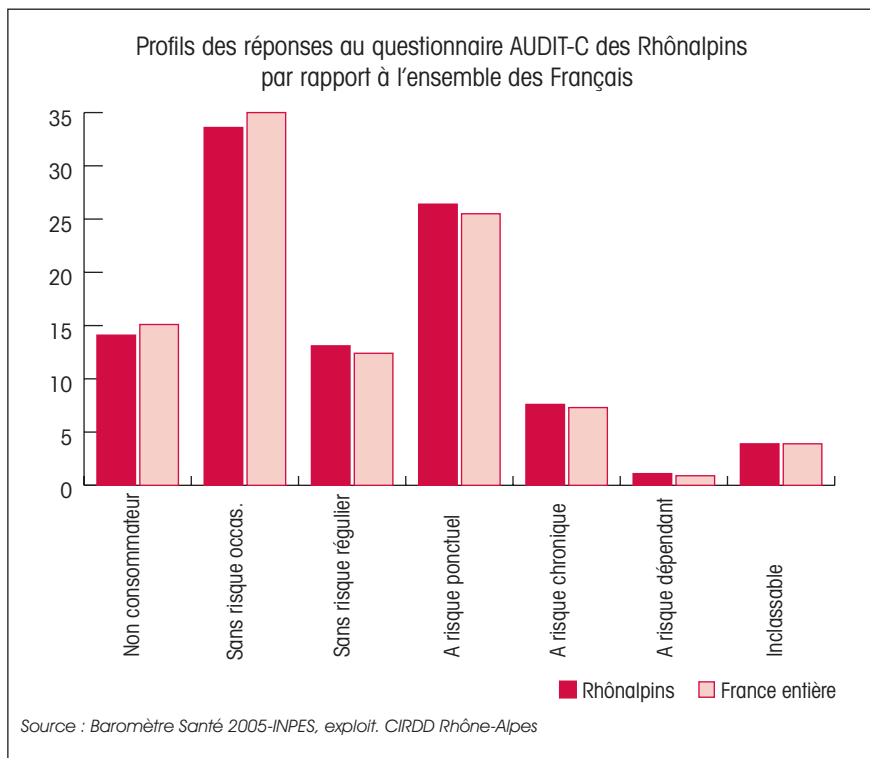
A partir de deux réponses positives, le risque de consommation excessive et/ou une éventuelle alcoolo-dépendance passées(s) ou présente(s) est jugé élevé.

TEST AUDIT-COURT (Alcohol Use Disorders Identification Test)

Il est calculé à partir des fréquences d'usage sur l'année, de la quantité moyenne buue un jour de consommation et de la fréquence de consommation d'au moins six verres en une occasion à travers 10 questions.

proposé par le questionnaire AUDIT, mis au point et validé par l'Organisation Mondiale de la Santé, et utilisé dans le cadre du Baromètre Santé 2005.

Les Rhônalpins entre 12 et 75 ans présentent des niveaux de consommation d'alcool globalement proches de ceux que l'on peut observer sur l'ensemble de la France. Ils sont proportionnellement un peu moins nombreux à se révéler positif au test DETA que dans le reste de la France (8,8 % contre 9,4 %), mais ils sont également globalement un peu plus nombreux à se classer comme étant "à risque ponctuel", "à risque chronique" et "à risque dépendant" selon le test AUDIT-C. Par rapport au score DETA qui porte sur la vie, le test AUDIT-C est sans doute plus à même de traduire des modifications de comportements et des évolutions générales.



Par ailleurs, dans l'enquête Escapad 2005, l'usage régulier d'alcool (au moins 10 fois dans le mois) est aussi élevé en Rhône-Alpes que pour l'ensemble des jeunes de 17 ans interrogés en Métropole (13 % contre 12 %). Cette proportion était de 14 % pour les sessions 2002-2003 réunies d'Escapad. Il y a donc une certaine stabilité au niveau de ces deux cohortes de jeunes de 17 ans, pour les filles comme pour les garçons, dénotant un usage régulier de l'alcool stable.

Le rapport à l'ivresse comme indicateur de mode d'usage : une pratique essentiellement de jeunes adultes

Il existe un écart important entre la part des hommes qui déclarent au moins une ivresse dans l'année et celle des femmes [voir le 2^e graphique de la page 28]. Pour les plus jeunes, entre 15 et 19 ans, le rapport est du simple au double, mais après 26 ans, la part des Rhônalpines déclarant au moins une ivresse dans l'année diminue fortement, tandis que celle des Rhônalpins se maintient encore jusqu'à 44 ans avant d'accuser une baisse importante.

Il y a donc un décalage temporel dans les comportements masculins et féminins. C'est entre 20 et 25 ans que les hommes résidant en Rhône-Alpes déclarent le plus souvent au moins une ivresse dans l'année, tandis que ce "pic" est situé entre 15 et 19 ans pour les jeunes femmes. **Les hommes semblent avoir un changement de comportement en retard de 5 ans sur celui des femmes.** Ils restent nettement plus nombreux à déclarer avoir eu au moins une ivresse dans l'année, toute classe d'âge confondue, marquant par là la spécificité sexuée de ce mode de consommation.

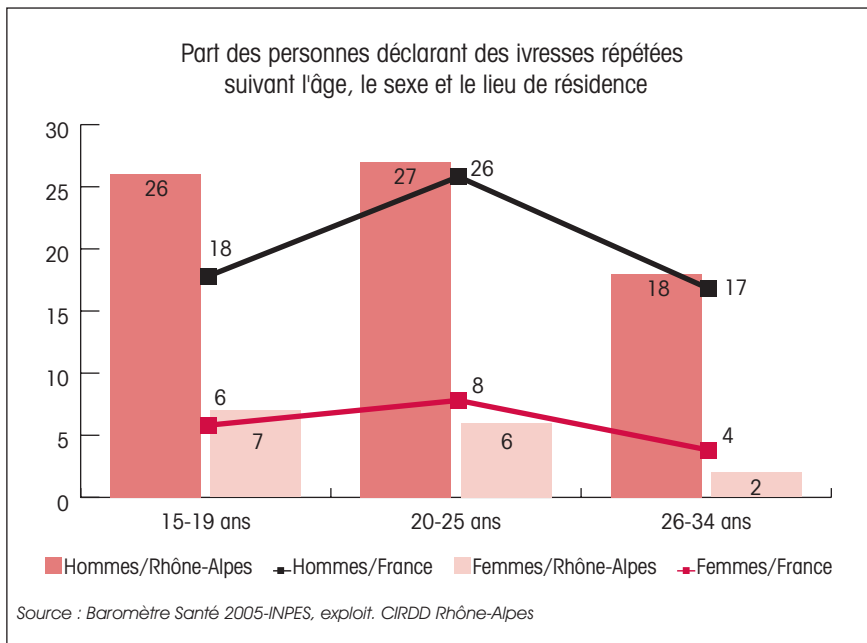
Ce décalage est un élément important pour relativiser les résultats de l'enquête Escapad. En effet, si les phénomènes identifiés dans le cadre de ce dispositif pour les filles de 17 ans constituent ce que l'on peut repérer de plus alarmant, ce n'est pas le cas pour les garçons. A 20 ans, ils sont encore plus nombreux à avoir atteint cet état d'ivresse. **Ce constat doit nous amener à considérer les résultats d'Escapad de façon différente pour les filles et les garçons.**

Par ailleurs, **entre 2002-2003 et 2005, on constate une nette augmentation des ivresses répétées** (au moins 3 fois au cours des 12 derniers mois), **pour les filles comme pour les garçons de Rhône-Alpes, à l'image du reste du territoire métropolitain** : + 8 points pour les filles, + 6 points pour les garçons, atteignant respectivement 20 % des filles et 35 % des garçons. Si cette évolution entre les deux périodes est la même au niveau régional et national, les filles rhônalpines ont toutefois plus souvent "rattrapé leur retard" sur leurs homologues masculins que dans le reste du territoire. **La proportion des jeunes Rhônalpins – filles et garçons – ayant eu des ivresses répétées reste supérieure à la moyenne nationale (28 % contre 26 %).**

Les chiffres du Baromètre Santé donnent des ivresses répétées dans l'année moins fréquentes pour les 17 ans au niveau national⁽²³⁾. La faiblesse des effectifs pour cet âge rend

(23) Si la question était globalement posée de la même manière concernant le nombre d'ivresse au cours des 12 derniers mois, il faut toutefois noter que des échelles étaient proposées dans le cadre de l'enquête Escapad 2005, alors que l'on demandait une valeur absolue dans le cadre du Baromètre Santé 2005. Ainsi, on peut supposer une différence dans le recueil de l'information susceptible d'expliquer les écarts constatés dans les distributions de fréquences.

l'exploitation régionale incongrue. Toutefois, nous pouvons considérer l'écart des comportements pour les 15-19 ans au niveau régional et national. Cette comparaison montre que **les jeunes hommes rhônalpins de 15-19 ans déclarent également plus fréquemment des ivresses répétées que sur le reste du territoire**, avec un écart au comportement moyen national plus important que dans l'enquête Escapad 2005. La différence pour les filles n'est pas significative.



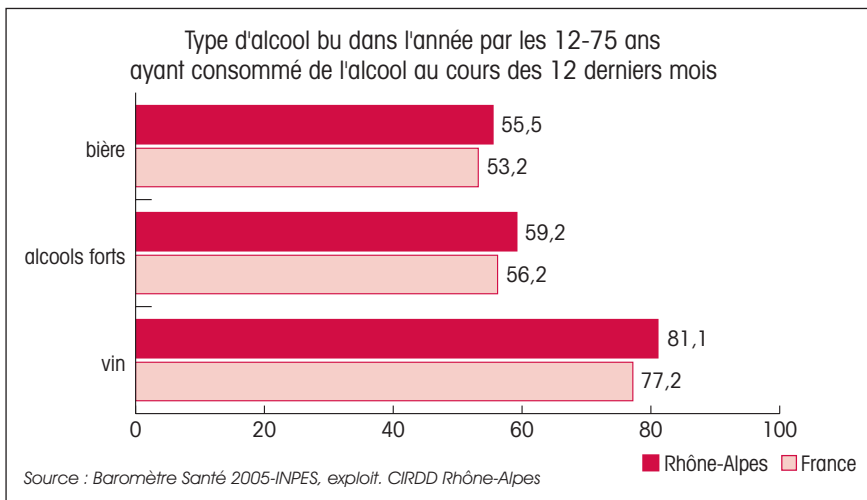
Les hommes de 20-25 ans rhônalpins ont également une propension à l'ivresse répétée un peu plus importante que sur le reste du territoire, tout en restant proche des moyennes nationales. Que ce soit au niveau régional ou au niveau national, ces jeunes hommes se déclarant régulièrement ivres représentent une part très importante pour cette tranche d'âge, avec plus d'un individu sur quatre. Cette part ne cesse ensuite de diminuer avec l'âge.

Ces différents indicateurs semblent converger vers le constat selon lequel les jeunes Rhônalpins ont en moyenne une propension à rechercher l'ivresse alcoolique plus tôt que les autres hommes résidant sur l'ensemble du territoire français. Ils sont plus nombreux à l'avoir expérimenté sur les douze derniers mois et les ivresses répétées apparaissent plus fréquentes. Les femmes ne semblent pas suivre cette propension, et sont même plutôt en deçà des moyennes nationales.

LES ALCOOLS PRÉFÉRÉS DES RHÔNALPINS : DES GOÛTS DIFFÉRENTS SUIVANT LES GÉNÉRATIONS

Le vin : premier alcool consommé chez les 12-75 ans, en particulier en Rhône-Alpes

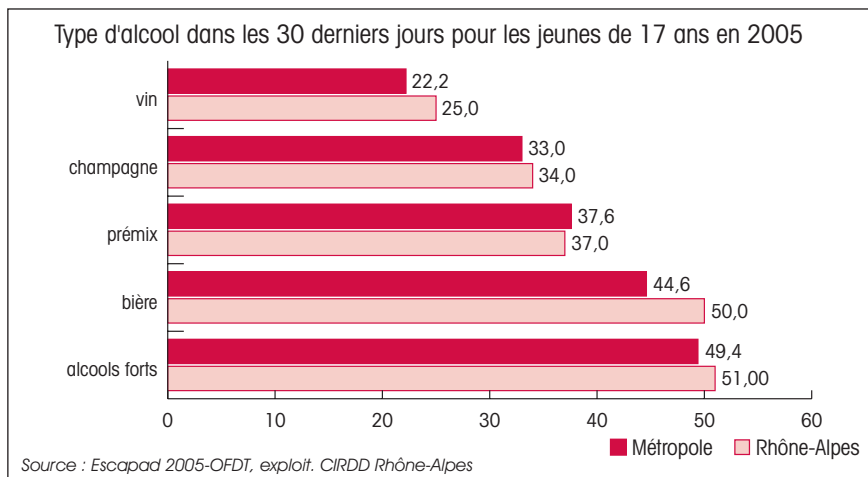
En population générale en 2005, le vin reste le produit le plus consommé en quantité et en fréquence, comme c'était le cas en 2000. **Cet alcool est particulièrement prisé dans la région Rhône-Alpes**, même si sa popularité accuse une légère baisse par rapport à 2000. La popularité de la bière et des alcools forts est également plus grande dans la région que sur le reste du territoire, mais en 5 ans, la part des personnes qui ont consommé des alcools forts a un peu diminué, tandis que celle qui concerne de la bière a légèrement augmenté. **La bière semble donc se populariser, aux dépens des alcools forts en population générale.**



Les jeunes de 17 ans : des goûts spécifiques en matière d'alcool

La hiérarchie de la popularité des alcools est un peu différente chez les jeunes Rhônalpins. Le vin arrive chez les jeunes en cinquième position, loin derrière les alcools forts ou les mélanges à base d'alcool fort (prémix compris) et le champagne. Chez les jeunes de 17 ans, les alcools forts sont au premier rang des boissons alcoolisées consommées, fortement concurrencés par la bière, en Rhône-Alpes comme sur l'ensemble du territoire

métropolitain. Il y a de fortes similitudes sur le type d'alcool bu au cours du dernier mois selon que l'on vive en Rhône-Alpes ou plus généralement en Métropole.



Mais notons toutefois quelques différences. Les jeunes Rhônalpins ont plus souvent déclaré avoir bu de la bière au cours des 30 derniers jours que leurs homologues du territoire métropolitain (+ 5,4 points). Si les prémix semblent avoir moins prospéré sur la région que sur le reste du territoire, les alcools forts sont en revanche un peu plus souvent consommés sur la région par cette population. Dans une moindre mesure, le vin est également plus souvent consommé sur ce territoire (+ 2,8 points).

Le prémix : méconnu, mais consommé

Sur la question de la diffusion des prémix, les deux sources d'information principales donnent des chiffres très différents. Le Baromètre Santé 2005 posait la question sans donner de marque spécifique et en précisant l'appellation en parlant de "nouvelles boissons aromatisées sucrées". Il obtient très peu de réponses positives, même pour les plus jeunes, population cible de ce type de produit. **Seulement 5,2 % des Français de 12-75 ans connaissent les prémix ou alcopop sous cette appellation.** Cette proportion est la même en Rhône-Alpes. L'appellation est peu connue, et avec cette précision, ce produit est rarement déclaré comme consommé, même si les plus jeunes le connaissent mieux et déclarent en consommer un peu plus souvent. Au contraire, dans l'enquête Escapad 2005, où un descriptif de forme et de marque est proposé⁽²⁴⁾, **37 % des jeunes Rhônalpins déclarent en avoir consommé dans le mois. Il figure en troisième position des**

(24) La question est formulée ainsi : "Au cours des 30 derniers jours, avez-vous bu... Prémix (bouteille ou canette contenant un mélange de soda et d'alcool) : Smirnoff Ice, Boomerang..."

produits consommés après la bière et les alcools forts. Les filles en sont pratiquement autant consommatrices que les garçons, alors que pour la bière, par exemple, elles en ont consommé dans le mois pratiquement moitié moins souvent que les garçons.

Parmi les étudiants interrogés dans le cadre de l'enquête ENSE 2005-2006, ce sont surtout les plus jeunes qui sont consommateurs de ce type de produit, avec 73,6 % des étudiants de Rhône-Alpes de 19 ans et moins. Les 26 ans ne sont "que" 45,8 % dans ce cas. **La consommation de prémix apparaît donc comme une affaire générationnelle.** Les étudiants de l'agglomération lyonnaise en sont les plus friands puisqu'ils sont 23,2 % à déclarer des consommations multiples de prémix dans le mois ; ce n'est le cas que pour 18,6 % des étudiants de l'ensemble de la région⁽²⁵⁾. Les observations au niveau national montrent un phénomène un peu moins répandu sur l'ensemble du territoire, avec 18 % des garçons et 17 % des filles déclarant consommer des prémix au moins deux fois par mois⁽²⁶⁾.

Sur la perception de ce produit, les enquêtes disponibles ne permettent pas d'apprécier l'image qui lui est associée par le public jeune. Il est donc difficile de savoir si les jeunes interrogés ont conscience qu'il s'agit d'une boisson alcoolisée à part entière, avec un taux d'alcool allant de 4° à 7,5 °, ce qui est supérieur à ce que l'on peut trouver généralement dans une bière classique.

Dans le cadre de cette enquête, la consommation de prémix constitue un phénomène émergent qui renvoie à la question de l'accessibilité de ce type de produit dont la cible vise clairement le public jeune. Un certain nombre de réglementations ont déjà été mises en place pour tenter de limiter leur diffusion⁽²⁷⁾. Elles ont eu certaines répercussions, mais le phénomène semble continuer de se répandre chez les jeunes. Il semble important de surveiller son évolution, **en particulier parce qu'il se propage au sein des populations qui sont en moyenne moins consommatrices d'alcool (en particulier les femmes et les plus jeunes)**⁽²⁸⁾.

(25) Exploitation régionale de l'Enquête Nationale sur la Santé des Etudiants, LMDE

(26) La santé des étudiants 2005-2006

(27) Voir en particulier le dossier "L'alcool et les jeunes", février 2006

(28) La santé des étudiants 2005-2006

LE CANNABIS : UNE DIFFUSION QUI CONTINUE EN RHÔNE-ALPES ; DES USAGES RÉPÉTÉS CHEZ LES HOMMES DE 20-25 ANS

Il y a plusieurs façons d'aborder la question du cannabis. La première est de savoir dans quelle mesure ce produit se diffuse et, en ce sens, se banalise. La seconde est d'évaluer les niveaux d'usage, les prises de risque et les contextes associés. Nous traiterons donc de ces dimensions dans deux parties séparées.

LA DIFFUSION DU CANNABIS : AUGMENTATION DE L'EXPÉRIMENTATION DANS CERTAINS CONTEXTES, MAIS UNE DISPONIBILITÉ DU PRODUIT INCERTAINE

36

Au niveau national, la tendance observée par l'intermédiaire du Baromètre Santé montre qu'en 5 ans, la part des personnes qui ont expérimenté le cannabis a augmenté de façon significative parmi les 15-64 ans, dans la continuité de ce qui est observé depuis 1990⁽²⁹⁾. Mais si l'on analyse la répartition des personnes déclarant avoir essayé le cannabis, il semble que **l'expérimentation du cannabis connaisse un ralentissement, voire une baisse parmi les plus jeunes, qui correspondrait à un ralentissement de la diffusion du produit**. L'augmentation de la part d'expérimentateurs tiendrait alors surtout au décalage vers des catégories de personnes plus âgées du "stock" des expérimentateurs, lequel est en croissance depuis les années 1990. Les personnes après 54 ans constituent des cohortes ayant à ce jour rarement testé ce produit.

Expérimentation du cannabis des 15-64 ans

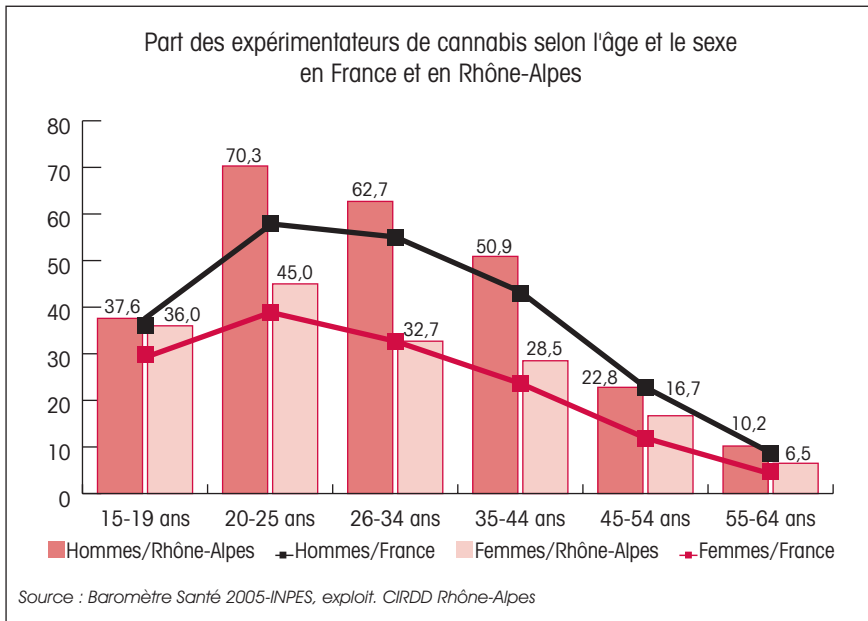
	France	Rhône-Alpes
Expérimentation	30,6 %	33,6 %

Source : Baromètre Santé 2005-INPES, exploit. CIRDD Rhône-Alpes.

Les habitants de la région Rhône-Alpes déclarent des tendances de consommation un peu différentes du niveau national : en 5 ans, la part des Rhônalpins de 15-64 ans expérimentateurs de cannabis est passée de 25,3 % à 33,6 % (+ 8,3 points). Comme au niveau national, la part des expérimentateurs a donc augmenté. Mais si l'on observe surtout la tranche d'âge des 15-19 ans en Rhône-Alpes, on observe que la part d'expérimentateurs est passée de 32,5 % en 2000 à 36,8 % en 2005, soit une augmentation de plus de 4 points, alors

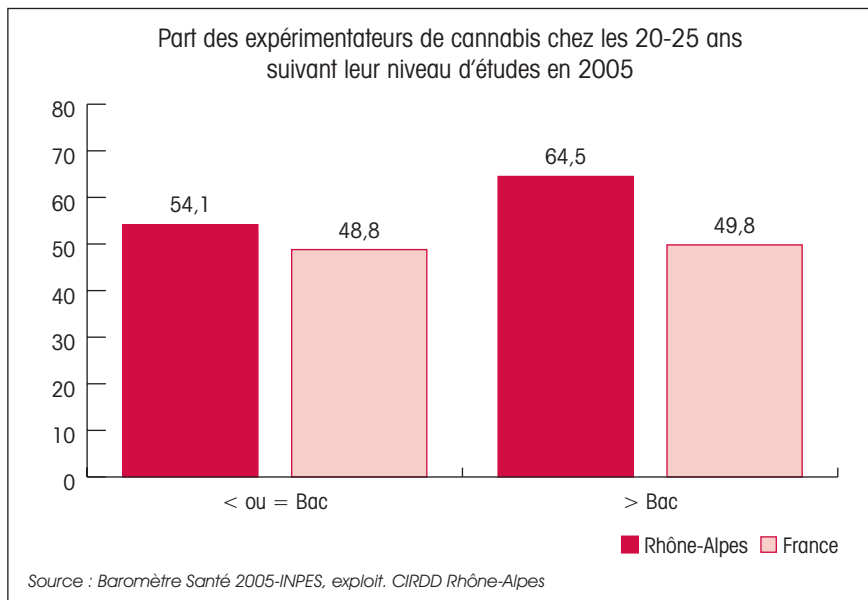
que la tendance est à la stabilisation autour de 35,1 % au niveau national pendant cette période. Ainsi, **le cannabis semble continuer de se diffuser parmi la génération rhônalpine des 15-19 ans alors que ce phénomène tendrait à se stabiliser sur l'ensemble du territoire.** Le poids de cette différence avec le national semble plus porté par les filles que par les garçons. Sur la région, les filles tendent en effet à être pratiquement autant expérimentatrices que les garçons alors que l'écart reste significatif entre fille et garçon sur l'ensemble du territoire français.

Au-delà de la tranche d'âge des 15-19 ans, la diffusion de cannabis est particulièrement importante en Rhône-Alpes chez les 20-25 ans, comme sur l'ensemble du territoire, pour les femmes comme pour les hommes. **La part d'expérimentateurs atteint 58,1 % des 20-25 ans rhônalpins, contre 49,1 % au niveau national.**



L'écart entre hommes et femmes se creuse alors de façon importante. La part des hommes expérimentateurs est nettement supérieure à celle observée au niveau national. **Il y a donc eu diffusion importante du produit auprès de ce public des 20-25 ans, et en particulier des hommes.** Ceci ne signifie pas pour autant que ces "expérimentateurs" soient actuellement consommateurs, mais cela rend compte de la plus grande accessibilité du cannabis pour ces catégories de personnes sur le territoire. A noter qu'il n'y a pas de variation significative suivant le type d'activités occupées (actif occupé, actif inoccupé ou en formation) pour cette classe d'âge. En revanche, l'expérimentation est

plus fréquente pour les personnes suivant ou ayant suivi des études supérieures. L'enquête ENSE⁽³⁰⁾ donne également pour cette tranche d'âge une proportion d'expérimentateurs particulièrement importante chez les étudiants rhônealpins (62,3 %). Cette tendance ne se vérifie pas au niveau national, ce qui laisserait supposer que le cannabis a été particulièrement disponible pour les étudiants des universités et grandes écoles rhônealpines au début des années 2000.



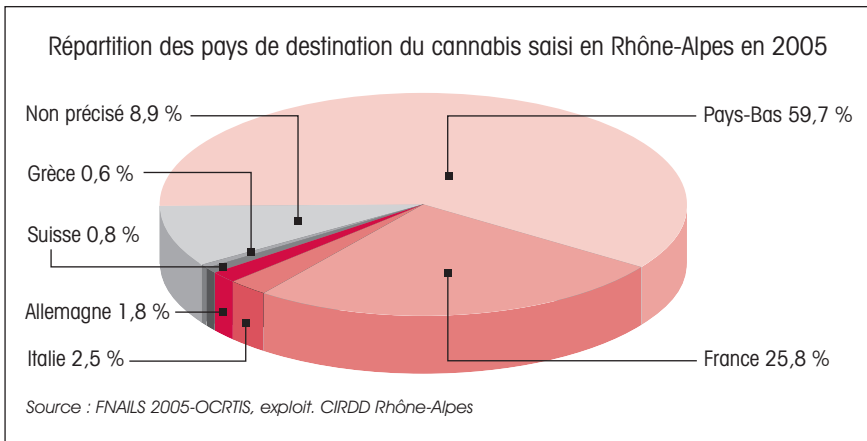
Au regard des chiffres des saisies en 2005, **la disponibilité du cannabis semble peu importante sur le territoire rhônealpin**. La résine de cannabis saisie dans la région représente 6,2 % de l'ensemble des quantités interceptées au niveau national, alors que la part de la population est de 9,6 % de l'ensemble de la population française métropolitaine⁽³¹⁾. Avec 5,14 tonnes saisies en 2005, Rhône-Alpes se situe au cinquième rang des saisies parmi l'ensemble des régions – le premier rang étant occupé par le Languedoc-Roussillon, avec 22,33 tonnes de résine de cannabis appréhendées. En comparaison, les saisies d'herbe de cannabis sont bien moins importantes, avec un peu plus de 3 tonnes saisies en 2005 au niveau de l'ensemble du territoire français, déclinées à travers quelques kilos au niveau de notre région.

De plus, la majorité de la résine de cannabis saisie en 2005 sur la région était déclarée à destination de l'international, et en particulier en direction des Pays-Bas. Autrement dit,

(30) La santé des étudiants 2005-2006

(31) Source : Insee - Estimations de population au 1^{er} janvier

les saisies en Rhône-Alpes ne rendraient pas vraiment compte des consommations locales de cannabis. En revanche, elles montrent que **la région Rhône-Alpes se présente pour le trafic de cannabis comme un territoire de transit.**



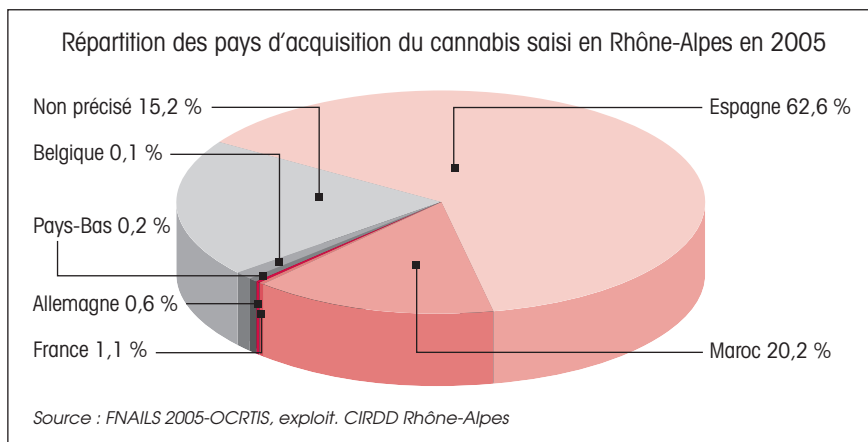
Quelques éléments sur la provenance de la résine de cannabis sur le territoire rhônalpin

Le pays producteur de résine de cannabis est essentiellement le Maroc, avec trois modes de circulation du produit : les acquisitions directes au pays, les acquisitions indirectes effectuées majoritairement en Espagne, et dans une moindre mesure, en Belgique et en Algérie⁽³²⁾. L'Espagne, très souvent signalée comme pays de provenance de la marchandise saisie, constitue une plate-forme de revente où vont se fournir les trafiquants. En Rhône-Alpes, le produit saisi serait plus souvent en provenance directe du Maroc que sur l'ensemble du territoire français (1 kg sur 5 contre 1 kg sur 8). De façon assez mécanique, la part du cannabis saisi en Rhône-Alpes provenant d'Espagne est moins importante que sur le reste du territoire (62,6 % contre 73,1 %). L'Espagne reste toutefois le principal pays de provenance.

On peut donc faire l'hypothèse qu'il existerait tendanciellement **plus de filières directes de trafic de cannabis entre le Maroc et la Région Rhône-Alpes** que dans l'ensemble du pays et ce, malgré son éloignement géographique. Le transport routier est signalé par l'OCRTIS comme le mode de circulation du cannabis le plus répandu entre l'Espagne et la France.

(32) OCRTIS 2005

On peut faire l'hypothèse que la multiplication des contrôles de poids lourds à la frontière de l'Espagne ait amené les trafiquants à privilégier d'autres modes de transport en provenance directe du Maroc.

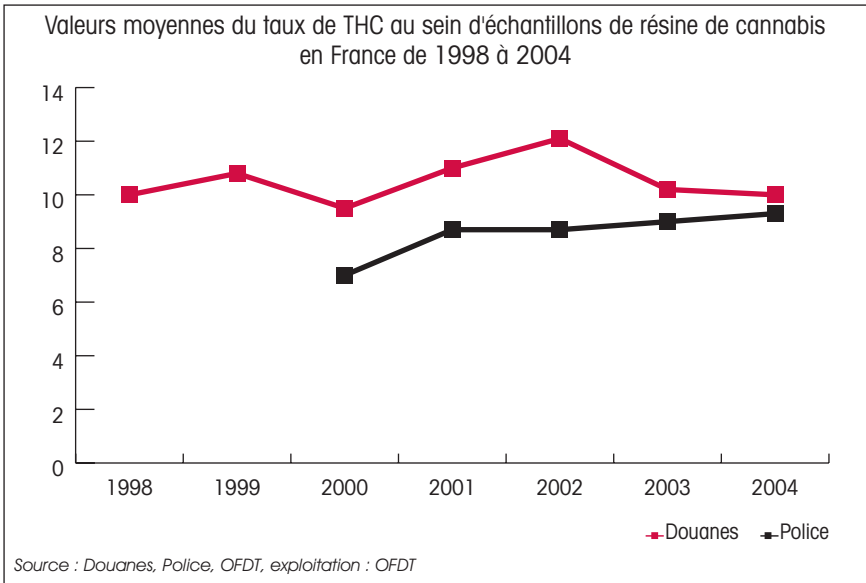


Au niveau national, après deux ans d'augmentation très importante des quantités saisies sur le territoire français, 2005 amorce une diminution. La région Rhône-Alpes s'inscrit dans cette tendance, en passant de 5,4 tonnes de résine saisies en 2004 à 5,1 tonnes en 2005. **La disponibilité du produit semble donc avoir diminué.**

Evolution de la composition de la résine de cannabis en France

Nous ne disposons pas de données régionales sur la teneur en principe actif de la résine de cannabis saisie sur le territoire de la Région Rhône-Alpes. En revanche, des informations sont disponibles au niveau national sur la base des analyses menées par les laboratoires scientifiques de la police et les services des douanes.

Contrairement aux rumeurs qui circulent sur d'importantes augmentations de la teneur en T.H.C. (Delta9-Tétrahydrocannabinol) du cannabis en circulation, **le taux moyen de ce principe actif est relativement stable au cours du temps.** Depuis 1998, le taux moyen des échantillons analysés par les douanes apparaît stable (9,9 % en 1998, 9 % en 2005). En revanche, depuis 2000, le taux moyen de THC des échantillons analysés par les laboratoires de la police augmente (7,2 % en 2000, 9,2 % en 2004), mais pour se rapprocher de ce que l'on peut observer dans les services des douanes.



Au-delà de cette concentration moyenne, il est à noter que la part des produits plus fortement dosés a légèrement augmenté depuis 2002, mais que cette augmentation reste très peu importante et semble même amorcer une diminution en 2005. Les produits très dosés (> 18 %) ne représentent que 1 ou 2 % des échantillons analysés.

Part des échantillons analysés par les laboratoires de la police dont la teneur en THC était supérieure à 14 %

	2002	2003	2004	2005
Teneur >14 %	7 %	9 %	10 %	9 %

Source : FNAILS -OCRTIS, exploit. CIRDD Rhône-Alpes.

La teneur en THC dans l'herbe de cannabis est très variable car liée à la maturité de l'herbe, son potentiel génétique, sa fraîcheur et à la partie de la plante récoltée. Dans les sommités, où la concentration est a priori la plus importante, 12 % des échantillons analysés en 2005 avaient une teneur en principe actif supérieure à 14 %.

En 2004, le taux moyen de THC de l'herbe de cannabis était de 7,8 % sur les saisies des douanes et de la police, et de 8,8 % sur les 145 échantillons collectés par l'OFDT auprès d'usagers. **Globalement, l'herbe de cannabis affiche des taux moyens de THC inférieurs à ce que l'on peut observer pour la résine.** Mais depuis quelques années, la concentration moyenne du produit actif dans l'herbe tend légèrement à augmenter, même si les informations rapportées par la police ou les douanes sont contradictoires certaines années.

LES NIVEAUX D'USAGE DU CANNABIS : UN HOMME DE 20-25 ANS SUR CINQ CONCERNÉ PAR UN USAGE RÉGULIER

Si le produit apparaît relativement disponible dans certains milieux et pour certaines classes d'âges, qu'en est-il de la consommation effective ?

En Rhône-Alpes, ainsi que sur le reste du territoire français, les consommateurs de cannabis sont plus souvent des hommes, comme pour les autres stupéfiants et produits psychoactifs – en dehors de médicaments –.

Chez les jeunes de 17 ans, l'usage régulier – soit au moins 10 consommations dans les 30 derniers jours – a légèrement diminué entre 2002-2003 et 2005 au niveau national, passant de 13,3 % à 10,8 %, filles et garçons confondus. **La région Rhône-Alpes suit cette tendance : la part des personnes déclarant un usage régulier de cannabis passe de 13 % à 11 % dans la même période pour cette classe d'âge. La baisse de l'usage régulier est similaire pour les filles et les garçons** (de 8 % à 6 % contre 18 % à 16 %).

Cette orientation à la baisse de l'usage régulier du cannabis telle qu'elle apparaît dans l'enquête Escapad n'est pourtant pas confirmée au niveau de la population générale. Les données recueillies dans le cadre du Baromètre Santé auprès des 15-64 ans montrent au contraire une augmentation significative de la part des personnes déclarant un usage régulier entre 2000 et 2005, qui passe en France de 1,7 % à 2,8 % pendant cette période⁽³³⁾.

Niveau d'usage du cannabis des 15-64 ans en 2005 (en %)

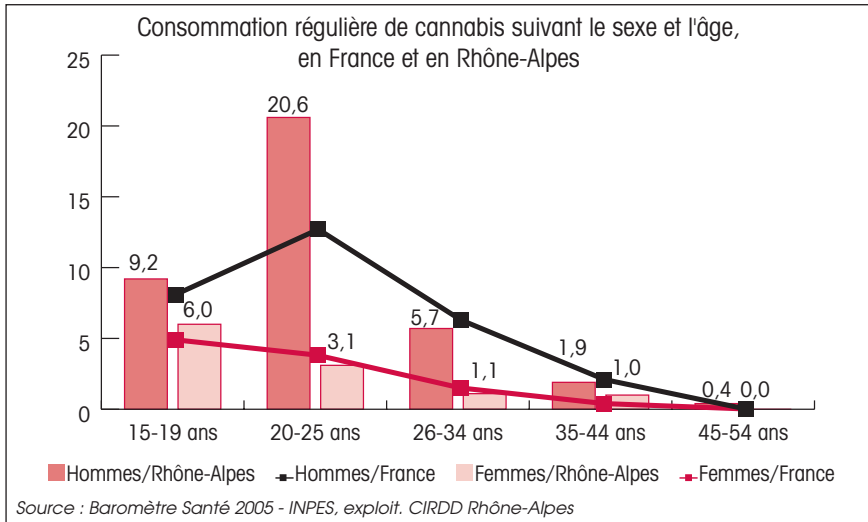
	France	Rhône-Alpes		
	Ensemble	Ensemble	Hommes	Femmes
Consommateur dans l'année	8,6	8,9	12,7	5,4
Consommateur récent	4,8	4,7	7,5	2,2
Consommateur régulier	2,8	3	5	1,3

Source : Baromètre Santé 2005 - INPES, exploit. CIRDD Rhône-Alpes.

De fait, au niveau national, si la diffusion du cannabis semble s'être globalement ralentie avec la baisse tendancielle des expérimentateurs les plus jeunes, **la consommation régulière a connu une augmentation significative entre 2000 et 2005**. En Rhône-Alpes, il semble que ce soit **particulièrement les hommes de 20-25 ans qui soient concernés par cette consommation régulière de cannabis, et ce, bien plus que sur le reste du territoire, puisqu'un homme sur cinq déclare au moins 10 usages dans le mois**.

(33) Baromètre Santé 2005

Entre 15 et 19 ans, les Rhônalpins filles et garçons sont également plus souvent consommateurs réguliers de cannabis que sur l'ensemble du territoire métropolitain, mais les écarts restent plus restreints et les effectifs ne permettent pas de dégager des résultats significatifs. Néanmoins, ces écarts ne se retrouvent pas dans l'enquête Escapad, qui voit l'usage régulier des jeunes de 17 ans accuser un léger recul. Il est donc difficile de se prononcer sur une tendance récente des consommations régulières de cannabis pour cette tranche d'âge.



Si au niveau national, la diffusion du cannabis semble stabilisée pour les plus jeunes, la part des expérimentateurs chez les 15-19 ans continue d'augmenter en Rhône-Alpes.

Par ailleurs, les niveaux de consommation de ce produit sont particulièrement importants sur la région, surtout pour les jeunes adultes rhônalpins de 20-25 ans. Bien que pouvant encore être considéré à ces âges comme la consommation d'une période de la vie - celle du passage à l'âge adulte - les niveaux d'usage de ces populations sont importants et concernent une part non négligeable de cette génération. Il apparaît nécessaire d'être particulièrement vigilant sur l'évolution des niveaux de consommation de cette catégorie de personnes.

La moindre disponibilité du cannabis, que traduisent les données des saisies et les observations des acteurs locaux, peut expliquer le ralentissement de la diffusion du cannabis. Sans doute cette limitation de l'offre réduit également le niveau d'usage de ce produit. Mais, en particulier pour les jeunes hommes de 20-25 ans habitués à consommer régulièrement, cette pénurie ne peut-elle pas avoir comme effet pervers la recherche d'un autre produit, comme la cocaïne ou même l'héroïne, lesquelles sont annoncées par les acteurs locaux comme plus disponibles ?

DIFFUSION DES AUTRES STUPÉFIANTS : RHÔNE-ALPES GLOBALEMENT DANS LA MOYENNE, MAIS DES SPÉCIFICITÉS LOCALES

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Par rapport aux produits évoqués précédemment, les autres stupéfiants sont nettement moins souvent consommés. Dans le cadre de cet état des lieux qui porte sur la population générale, il n'est pas possible d'aborder la question des niveaux de consommation, les effectifs en population générale étant trop faibles pour être significatifs sur la région Rhône-Alpes. Les modes de consommation et les trajectoires des usagers de ces produits sont traités dans d'autres études, soit régulières – comme TREND (Tendances Récentes et Nouvelles Drogues) – soit ponctuelles – comme NEMO⁽³⁴⁾ ou sur les usagers de cocaïne insérés –. L'OFDT reste le coordinateur de ces différentes études. Au niveau de la région Rhône-Alpes, les résultats de l'enquête PRELUD 2006 auprès des structures qui accueillent des usagers "actifs" sont disponibles sur le site du CIRDD Rhône-Alpes.

Dans le cadre de ce travail, nous aborderons essentiellement la question de la disponibilité et de la diffusion des différents stupéfiants en dehors du cannabis. Pour cela, nous nous appuyerons sur les chiffres dont nous disposons sur l'expérimentation de ces produits afin d'apprécier leur diffusion et leur disponibilité. Les données sur les saisies effectuées par l'ensemble des services de police, de douane et de la gendarmerie nationale viendront compléter ces informations. Nous nous intéresserons particulièrement aux produits saisis, qui, s'ils rendent compte d'une certaine manière de l'activité des services de répression, sont aussi le reflet de ce qui existe sur le territoire. Les données sur les ILS (Infractions à la Législation sur les Stupéfiants) ont été écartées car elles nous semblent, pour le coup, plus fluctuantes et dépendantes d'objectifs de résultats. De plus, le recueil de l'information ne permet pas de distinguer de façon suffisamment précise les différents types de personnes interpellées selon l'usage qu'ils sont susceptibles de faire du produit.

Si la quantité saisie peut donner une idée de ce qui transite sur le territoire rhônalpin, il est certain que tout n'est pas forcément à destination de l'endroit où le produit a été saisi. Néanmoins, de par l'organisation du trafic, qui fonctionne autour d'achats-reventes successifs, nous considérerons que la quantité saisie sur un territoire constitue un indicateur intéressant de la disponibilité de ce produit dans cet espace.

(34) NEMO (Nouvelle Etude Multicentrique de l'OFDT) : estimation locale de la prévalence de l'usage problématique d'héroïne et de cocaïne.

A titre de repère, une approche plus qualitative sera proposée sur la base des observations faites dans les différents sites TREND afin de situer la diffusion du produit dans les milieux connus pour être des contextes de consommations importantes⁽³⁵⁾.

STUPÉFIANTS : DES NIVEAUX D'EXPÉRIMENTATION TRÈS BAS

De façon générale, en France, l'expérimentation de drogues illicites concerne encore une fois davantage les hommes que les femmes. En population générale chez les 15-64 ans, l'expérimentation des stupéfiants autres que le cannabis reste marginale (entre 0,3 % et 3,9 %), et l'usage dans l'année encore plus faible (entre 0,1 % et 0,6 %). En revanche, les jeunes de 17 ans déclarent un peu plus souvent des expérimentations de produits, alors même que le Baromètre Santé montre que l'âge d'expérimentation est généralement supérieur à 19 ans pour les stupéfiants (hors cannabis). Cela tient probablement en partie au mode de recueil de l'information. Mais cela peut également laisser présumer une diffusion de ces produits chez les plus jeunes, en particulier en ce qui concerne les produits à inhaler ou l'ecstasy, qui sont effectivement identifiés comme des produits "jeunes".

Proportion d'expérimentation des différents stupéfiants
suivant les différentes enquêtes (en %)

	Rhône-Alpes BS 2005 15-64 ans	France BS 2005 15-64 ans	Rhône-Alpes Esca- pad 2005 17 ans	Métropole Escapad 2005 17 ans
poppers	4,0	3,9	4,1	5,5
champignons	3,3	2,7	3,4	3,7
cocaïne	2,2	2,6	2	2,5
produits à inhaler	1,7	1,7	3,6	3,5
ecstasy	1,7	2,0	3,2	3,5
amphétamines	1,4	1,4	1,4	2,2
lsd	1,2	1,5	1,1	1,1
héroïne	0,7	0,8	0,5	0,7
crack	0,2	0,3	0,8	0,7

Source : Baromètre Santé 2005 - INPES, Escapad 2005 - OFDT, exploit. CIRDD Rhône-Alpes

La tendance en Rhône-Alpes est proche de ce que l'on peut observer dans le reste de la France, sauf peut-être pour le poppers, un peu moins expérimenté par les jeunes de 17 ans en Rhône-Alpes que sur le reste du territoire métropolitain.

(35) La région Rhône-Alpes ne dispose pas à l'heure actuelle d'un site TREND à proprement parlé mais le CIRDD Rhône-Alpes est impliqué dans une partie du recueil d'information par l'intermédiaire de l'enquête PRELUD et participe aux réunions de coordination TREND.

La part de ceux qui se sont vu proposer ces différents produits n'est pas significativement différente en Rhône-Alpes que dans le reste du pays. Elle reste, pour tous les produits, inférieure à 9 %, et dans plus de la moitié des cas, inférieure à 5 %.

La cocaïne : une diffusion apparemment faible sur la région, sauf en Savoie

La cocaïne est un produit qui a vu sa disponibilité s'accroître depuis quelques années. Sa consommation est signalée par les observateurs des sites TREND dans tous les milieux sociaux et festifs. La perception de ce produit est plutôt positive parmi les usagers, qui la décrivent comme une drogue "facile à gérer" et "associée à un certain niveau de réussite sociale"⁽³⁶⁾. Son prix a beaucoup diminué ces dernières années pour se stabiliser autour de 60 euros le gramme.

Le crack, forme dérivée de la cocaïne, est obtenu après adjonction de bicarbonate ou d'ammoniaque, au chlorhydrate de cocaïne. Son image est extrêmement négative sous cette appellation. Mais sa diffusion existe sous l'appellation "free base" ou "cocaïne basée", qui relève du même mode de fabrication et de consommation. Les usagers le perçoivent de manière positive, comme un moyen de purifier la cocaïne tout en intensifiant ses effets. Cette observation pose le problème de diffusion de l'usage du crack sous une appellation qui minimise les risques liés à son usage.

Ces considérations sont à rapporter **au faible effectif de personnes effectivement consommatrices de cocaïne**. Si on évoque uniquement la question de l'expérimentation, seuls 2,2 % des Rhônalpins de 15-64 ans déclarent en avoir pris au moins une fois dans leur vie. La part des consommateurs est bien inférieure et trop faible pour qu'une analyse soit menée sur les effectifs disponibles pour la région Rhône-Alpes. Les informations sur les Rhônalpins de 17 ans amènent des éléments complémentaires, mais c'est un âge un peu précoce pour avoir une idée de la diffusion du produit chez les plus jeunes. L'âge moyen d'expérimentation est de 22,6 ans⁽³⁷⁾. **A 17 ans, seuls 2 % ont expérimenté le produit, soit une proportion inférieure à ce que l'on peut observer au niveau national (2,5 %).**

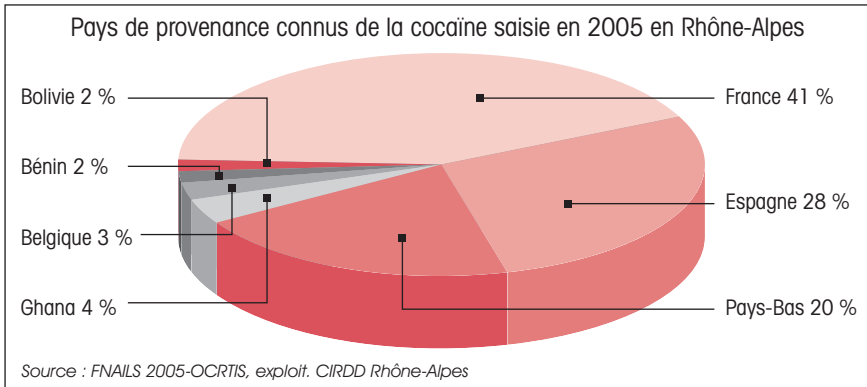
La cocaïne interceptée par les services de maintien de l'ordre au niveau de la région Rhône-Alpes représente **moins de 2 %** de l'ensemble de la cocaïne saisie sur le territoire français. La région occupe ainsi le septième rang dans le classement des régions selon le poids de ce produit saisi, avec 96,6 kg pour plus de 2,8 tonnes en métropole. L'Île-de-France est la région qui occupe le premier rang des quantités de cocaïne saisies.

(36) TREND national 2005

(37) Baromètre Santé 2005

La provenance du produit saisi sur le territoire métropolitain serait essentiellement l'Amérique Latine, via les voies aériennes. Les principales saisies sont ainsi effectuées dans les aéroports. Apparemment, à cela s'ajoute, de façon non négligeable, le trafic par voie maritime en provenance des Antilles françaises, sur des voiliers de plaisance.

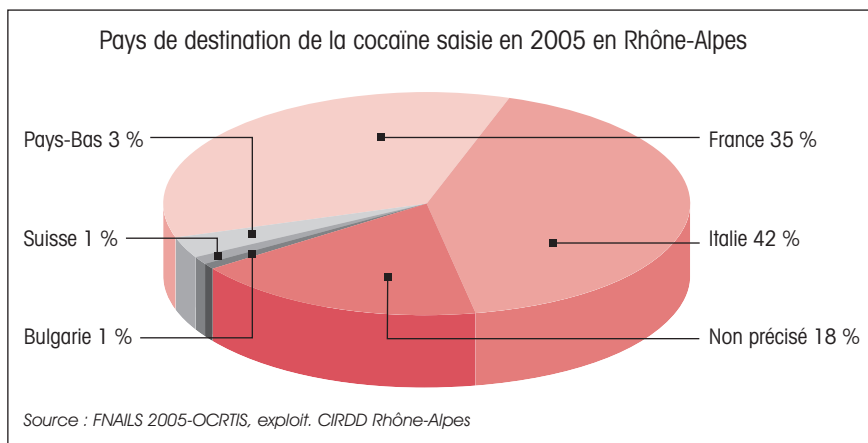
En Rhône-Alpes, les saisies de cocaïne se font sur des produits essentiellement en provenance de l'Espagne et des Pays-Bas (pour celles dont les provenances sont connues), soit des filières en provenance du Sud ou du Nord. Les pays limitrophes de la région ne sont pas signalés.



Le trafic en provenance de l'Amérique Latine apparaît comme très marginal au niveau régional, ce qui laisse présumer un certain nombre de reventes et d'intermédiaires, impliquant en particulier l'adjonction de produits de coupe aux effets indésirables méconnus.

A l'échelle européenne, les pays destinataires les plus concernés par les livraisons de cocaïne saisies sont l'Espagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, le Portugal et la France. La cocaïne saisie sur la région est essentiellement à destination de l'Italie, pays frontalier du département de la Savoie. Si le territoire français apparaît dans les statistiques de l'OCRTIS comme la deuxième destination de la cocaïne interceptée, il n'est en revanche pas possible de savoir si elle était à destination du marché local ou national. L'information est donc loin d'être parfaite, mais présente l'intérêt de montrer que dans le cas de la cocaïne, le produit circule principalement en direction de l'Italie, apparemment via le département frontalier de la Savoie. En revanche, la Suisse, avec également un statut de pays frontalier, ne représente qu'une part congrue dans les destinations de la cocaïne saisie. Dans ce sens, la Haute-Savoie, qui s'ouvre principalement sur la Suisse, apparaît peu concernée par la cocaïne en 2005.

De fait, outre le département du Rhône qui constitue avec son aéroport international un lieu d'arrivée privilégié sur le territoire français, la Savoie est, à elle seule, le département sur lequel a été recensée plus de la moitié des quantités saisies en Rhône-Alpes.



Les indicateurs d'expérimentation de la cocaïne sur le territoire rhônealpin montrent des niveaux proches, bien qu'un peu inférieurs, à ce que l'on peut observer au niveau national. Sa faible disponibilité dans notre région telle qu'elle est perçue à travers les chiffres du trafic, laisse à penser **que le produit est soit encore peu visible, soit moins diffusé que sur l'ensemble du territoire. Toutefois, la Savoie, département sur lequel peu d'informations sur les consommations sont disponibles, se présente comme un territoire plus exposé que les autres en matière d'usage de cocaïne.**

L'héroïne : de l'approvisionnement direct et peu de trafic local

Au niveau national, l'héroïne est un produit qui demeure globalement peu disponible et/ou peu visible. Son niveau d'expérimentation est faible et il est resté stable depuis le milieu des années 90⁽³⁸⁾. Néanmoins, on note une progression de 34 % des quantités saisies entre 2004 et 2005, soit 749 kg d'héroïne interceptés sur le territoire métropolitain⁽³⁹⁾. Les observateurs du dispositif TREND notent sur plusieurs sites son apparition depuis quelques années et sa diffusion dans les milieux festifs techno. L'héroïne y serait consommée en association avec des stimulants afin de gérer la "descente" occasionnée par ces produits. Les modes d'administration concerneraient alors l'inhalation ou le sniff, plutôt que l'injection.

Néanmoins, le nombre de personnes en population générale qui se déclarent effectivement concernées par une consommation d'héroïne est très faible. Son niveau d'expérimentation est, avec le crack, parmi les plus faibles, en Rhône-Alpes comme au niveau

(38) TREND national 2005

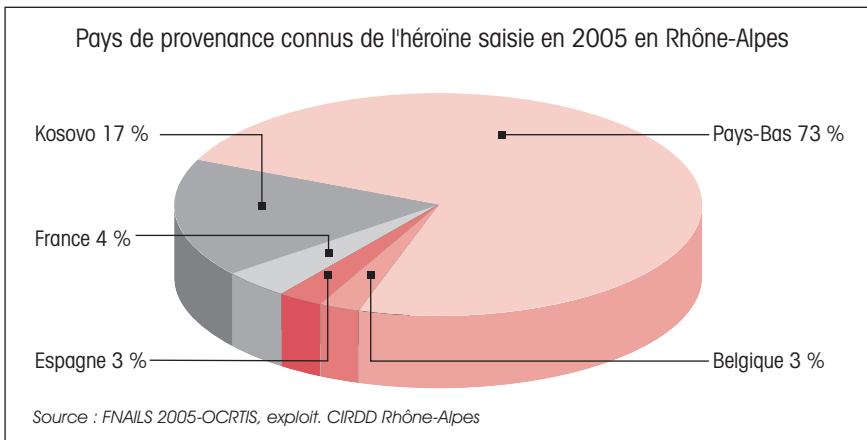
(39) Rapports OCRIS 2004 et 2005

national. Dans les enquêtes menées sur les publics spécifiques fréquentant l'espace festif techno, la consommation d'héroïne reste également marginale, avec une estimation autour de 8 % de personnes en ayant consommé dans le mois.

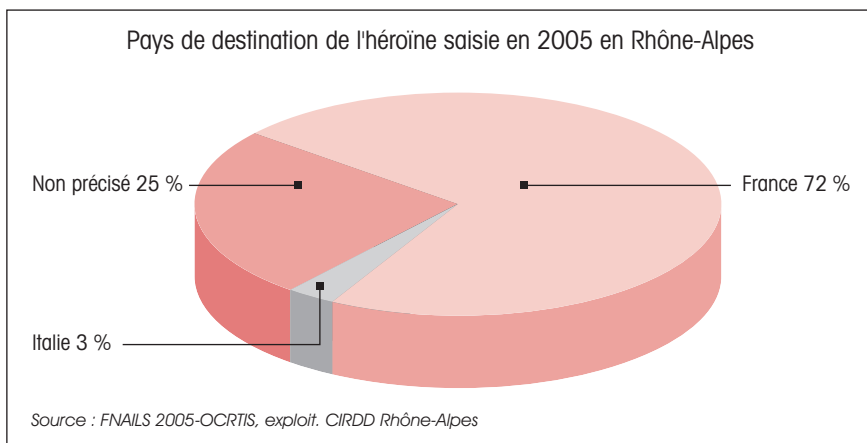
Les chiffres des saisies laissent toutefois apparaître une augmentation de la disponibilité du produit (et donc probablement de sa consommation). Les quantités saisies ont augmenté de 34 % au niveau national, et de **51 % au niveau de la région Rhône-Alpes**.

L'indicateur que constituent les quantités saisies met la région au 4e rang après le Nord-Pas-de-Calais, le Languedoc-Roussillon et l'Île-de-France, avec un peu plus de 69 kg d'héroïne interceptés.

Du point de vue de ses circuits internationaux d'approvisionnement, l'OCRTIS estime que 90 % de l'héroïne disponible vient d'Afghanistan. Elle est acheminée en Europe soit par la Turquie et la route des Balkans, soit par l'Asie Centrale. Au niveau de la région Rhône-Alpes, ce sont surtout les Pays-Bas qui apparaissent comme principaux fournisseurs. Une part non négligeable des saisies provient du Kosovo, qui semblerait plutôt rendre compte de la filière de la route des Balkans.



Si la cocaïne apparaissait comme un produit en transit sur le territoire rhônalpin, il semble que l'héroïne saisie soit pour sa part principalement à destination de la France, et donc potentiellement à destination locale. Cet indice constitue un élément d'autant plus déterminant quant à sa possible consommation locale. Les quantités, non négligeables, laissent présumer des consommations locales effectives.



Les professionnels du secteur "drogues et dépendances" font état de petits groupes de consommateurs d'héroïne qui se coordonneraient pour acheter le produit dans certains pays du nord, sans développer de trafic local particulier. **L'augmentation significative des quantités saisies sur le territoire rhônalpin laisse cependant craindre une plus grande disponibilité locale du produit, ce qui mécaniquement favoriserait sa diffusion.** De fait, les associations de réduction des risques **en milieu festif** observent pour leur part que **la vente et la consommation d'héroïne sont de plus en plus visibles.** L'appellation de l'héroïne est alors souvent la "rabla".

L'ecstasy : un faible engouement et une disponibilité globalement faible sur la région.

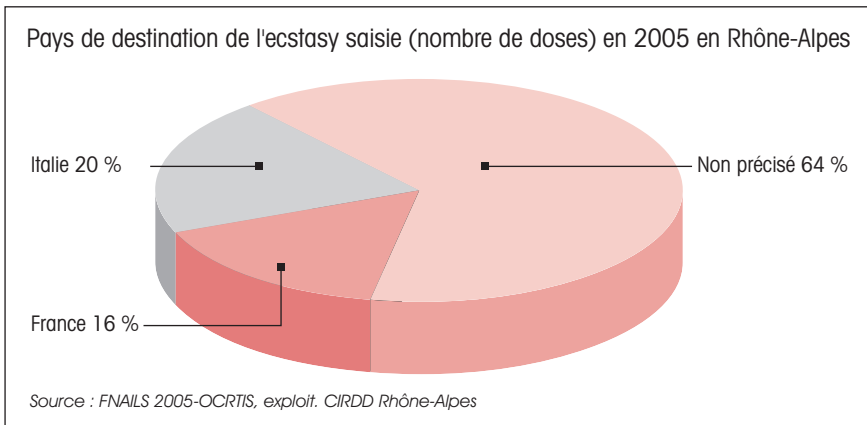
Selon les observateurs des sites TREND, l'ecstasy (MDMA) est très répandue dans l'espace festif commercial des clubs et discothèques, où elle est présente sous forme de comprimés assortis d'un logo ou sous forme de gélules. Dans l'espace festif alternatif (free et rave party), l'ecstasy serait plus volontiers consommée sous forme de poudre⁽⁴⁰⁾.

En population générale, l'expérimentation de l'ecstasy reste marginale, et les 15-64 ans qui ont déclaré en avoir consommé dans l'année représentent 0,5 % de la population. Toutefois, notons que ce produit est plus souvent expérimenté par les jeunes de 17 ans, ce qui traduit la relative nouveauté de ce produit. Au niveau de la région Rhône-Alpes, **les expérimentateurs se révèlent même un peu moins fréquents**, pour les 15-64 ans comme pour les 17 ans en particulier.

(40) TREND national 2005

Du point de vue de la disponibilité du produit sur la région, ce sont seulement **2 % des saisies globales qui ont été faites sur le territoire rhônalpin**, soit 15 038 doses d'ecstasy sur les 833 650 saisies en France en 2005. C'est principalement en Ile-de-France, puis dans le Nord-Pas-de-Calais qu'ont eu lieu ces prises, Rhône-Alpes n'arrivant qu'en sixième position sur l'ensemble des régions. Globalement, les quantités saisies sont en forte baisse par rapport à 2004 : – 56 % au niveau national, – 59 % au niveau régional, et – 23 % en Allemagne⁽⁴¹⁾.

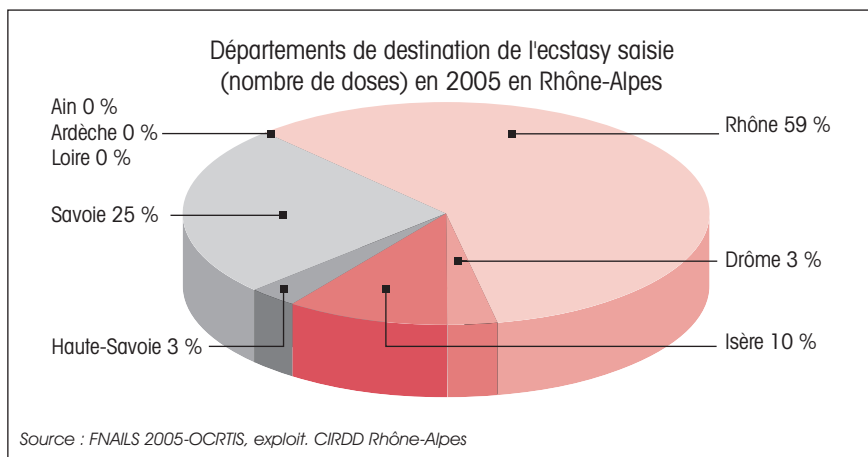
La provenance et la destination des doses de ce produit saisies en Rhône-Alpes sont mal renseignées, puisque dans 80 % des cas, les fichiers de l'OCRTIS ne précisent pas où les doses ont été achetées ou fabriquées, et, dans les deux tiers des cas, quelle était leur destination géographique. Pour les saisies renseignées, il semble que la principale provenance soit les Pays-Bas. Les destinations connues sont l'Italie – comme pour la cocaïne – et la France.



Or, comme pour la cocaïne, **le département de la Savoie affiche une quantité de doses saisies très importantes par rapport à l'ensemble des départements de la région**. Seul le Rhône, comme c'est le cas pour le reste des produits, reste un département où le produit a le plus souvent été intercepté, avec près de 60 % des saisies effectuées en 2005.

La répartition des quantités saisies sur les différents départements est assez différente pour 2004, montrant une activité plus grande de ce produit en Isère et dans la Drôme. La Savoie était déjà concernée cette année-là. En 2005, les liens de ce département avec l'Italie montrent l'existence d'une certaine circulation avec le pays frontalier.

(41) Rapports OCRTIS 2005



A partir de ces différents indices, nous pouvons penser que **la diffusion de l'ecstasy semble être stabilisée au niveau de la région Rhône-Alpes**.

Les amphétamines : une disponibilité partielle en Rhône-Alpes et une expérimentation faible

Elles se présentent le plus fréquemment sous forme de poudre, sous l'appellation de "speed". Elles sont observées comme étant plus disponibles dans les espaces festifs alternatifs (free parties et Teknivals), et dans les clubs et discothèques, mais à une échelle moindre.

Elles restent globalement plus rares que l'ecstasy, si l'on en croit les quantités saisies au niveau national. Toutes les informations sur ces produits ne sont pas disponibles au niveau régional, mais l'on peut relever que près d'un quart des amphétamines saisies sur le territoire français l'a été dans la région Rhône-Alpes, avec 28 kg saisis pour 111,5 kg sur le total des saisies 2005. Au niveau régional, seuls trois départements sont concernés : le Rhône, la Savoie et en particulier l'Isère qui, à lui seul, regroupe pratiquement les trois quarts des quantités saisies.

Cette relative disponibilité au niveau de ces départements n'est pas confirmée par la part des expérimentateurs recensée en population générale et chez les jeunes de 17 ans. Les amphétamines ont rarement été expérimentées, et la part des Rhônealpins de 17 ans ayant franchi le pas de l'expérimentation est même plus faible comparé au niveau national (1,4 % contre 2,2 %).

Pour conclure sur la diffusion des stupéfiants – en dehors du cannabis –, les quantités de produits saisis et leurs niveaux d'expérimentation fournissent des éléments qui ne sont pas forcément corrélés lorsque l'on observe les données de consommation au niveau régional.

L'importance des saisies montre que la région Rhône-Alpes constitue une sorte zone de transit du trafic international. L'Italie apparaît à ce titre comme un pays avec lequel la circulation de stupéfiants est particulièrement importante.

Quant aux niveaux d'expérimentation, la vision régionale ne nous offre qu'une moyenne qui gomme les spécificités locales. Il semble que tous les départements ne soient pas concernés de la même façon par la diffusion de ces stupéfiants. A première vue, le département de la Savoie apparaît, pour sa part, plus touché par la diffusion de produits comme la cocaïne ou l'ecstasy.

L'héroïne conserverait un statut un peu particulier par rapport aux "nouvelles drogues". Sa diffusion annoncée ne se perçoit pas pour le moment dans les données disponibles et sa présence sur la région resterait majoritairement le fait de situations de consommation plus anciennes. Néanmoins, l'évolution de sa diffusion peut être rapide et reste une dimension à surveiller avec attention.

L'augmentation de la disponibilité de la cocaïne relatée par les observateurs locaux n'est pas encore perceptible à travers les éléments d'information de 2005 dont nous disposons.

**LES PROFILS DE CONSOMMATION
DES JEUNES RHÔNALPINS DE 17 ANS**

Introduction

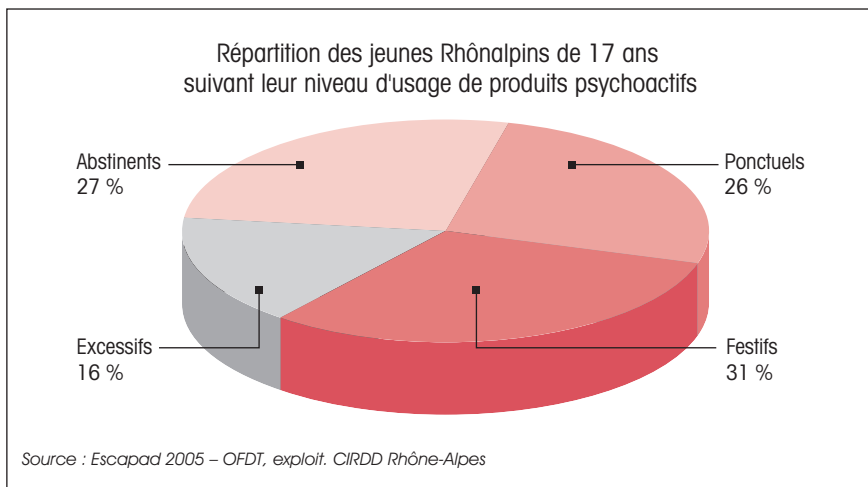
L'approche par produits des consommations ne rend compte que de façon très partielle des niveaux d'usages des Rhônalpins. Nous nous proposons d'étudier la question des consommations de produits à partir des individus, en tenant compte de leurs pratiques en matière de consommation. Autrement dit, ce n'est pas tant le ou les produits consommés qui sont abordés ici, mais plutôt la façon dont ils sont utilisés.

Les niveaux d'usage des produits psychoactifs seront appréciés à partir de la fréquence et de la quantité absorbée, quel que soit le produit. Ils seront ensuite mis en perspective avec des contextes de consommations afin d'identifier les situations de consommations excessives. L'analyse portera également sur les caractéristiques sociales des différents profils d'usagers, afin de mieux comprendre les conditions sociales de consommations de produits.

Cette analyse porte sur la base rhônalpine de l'enquête Escapad 2005 administrée auprès des jeunes de 17 ans. Elle comporte 1 773 questionnaires.

LES DIFFÉRENTS NIVEAUX D'USAGE DES RHÔNALPINS DE 17 ANS

A partir de l'indice de consommations, quatre profils de consommateurs se dessinent parmi les jeunes de 17 ans interrogés en Rhône-Alpes. Ils se répartissent de la façon suivante :



Les abstinents (indice = 0)

Ce graphique nous montre que plus d'un quart des jeunes Rhônalpins de 17 ans déclarent ne consommer aucun des produits psychoactifs interrogés dans le cadre de cet indice. Ce résultat est important, car il montre que la part des abstinents est loin d'être marginale.

Les consommateurs "ponctuels" (indice = 1-2)

Les individus compris dans l'indice "1-2" sont principalement des expérimentateurs. Ils ont pu expérimenter la consommation d'alcool, de cannabis, ou fumer du tabac occasionnellement, mais **l'usage de produits reste très ponctuel, lié à des circonstances exceptionnelles**. Là encore, plus d'un jeune de 17 ans sur 4 est concerné.

Au total, cela porte à 52,7 % la part des jeunes de 17 ans qui déclarent ne pas consommer du tout de produit, ou de façon exceptionnelle.

Les consommateurs "festifs" (indice = 3-6)

Ceux qui atteignent l'indice "3-6" ont des consommations plus régulières, en particulier à propos du tabac. Tendanciellement, ils sont alors plus souvent fumeurs occasionnels ou quotidiens, mais avec un nombre de cigarettes inférieur à 10. Ils déclarent des ivresses alcooliques surtout de façon ponctuelle, mais allant jusqu'à 9 dans l'année. Remarquons que ce sont également des personnes qui consomment du cannabis de temps en temps. Ils ont alors tendance à consommer moins d'un joint (partage). En général, ils ne consomment pas seuls mais manifestent plus souvent que les autres des troubles liés à leur usage de cannabis. On peut ainsi se demander s'ils n'ont pas eu quelques mésaventures dans leur expérimentation de cannabis (notamment des effets indésirables) qui auraient eu pour conséquence de limiter leur consommation.

Ces éléments laissent supposer qu'il s'agit plutôt de consommations dans un contexte festif, dans le cadre de sociabilités amicales.

Les consommateurs "excessifs" (indice = 7-16)

Ceux qui obtiennent entre 7 et 16 à l'indice de consommation sont moins nombreux que les autres groupes puisqu'ils ne sont "que" 15,9 %. Néanmoins, leur profil de consommation est plus préoccupant. Sur les 261 personnes qui composent ce groupe en Rhône-Alpes, **211 déclarent fumer du tabac tous les jours** (80,1 %), groupe dans lequel **la moitié fume plus de 11 cigarettes par jour**. Le nombre d'ivresses déclarées est plus important que pour les autres groupes, et **32,5 % en déclarent au moins 20 dans l'année**. Les autres consommations suivent globalement la même tendance : **ils sont 83,9 % à avoir consommé du cannabis dans les 30 derniers jours – dont plusieurs joints à la dernière consommation** – et 68,2 % à en avoir consommé au moins 6 fois pendant cette période. Il faut préciser que la part de ceux qui déclarent consommer du cannabis seul est également non négligeable, alors qu'elle n'était pas significative pour le groupe précédent : 41,1 % parmi ceux de ce groupe à avoir consommé au moins une fois du cannabis dans le mois. Les difficultés recensées ou les éléments aggravants liés à l'usage de cannabis dans l'enquête sont essentiellement corrélés à ce groupe de consommateurs.

POINT MÉTHODOLOGIQUE

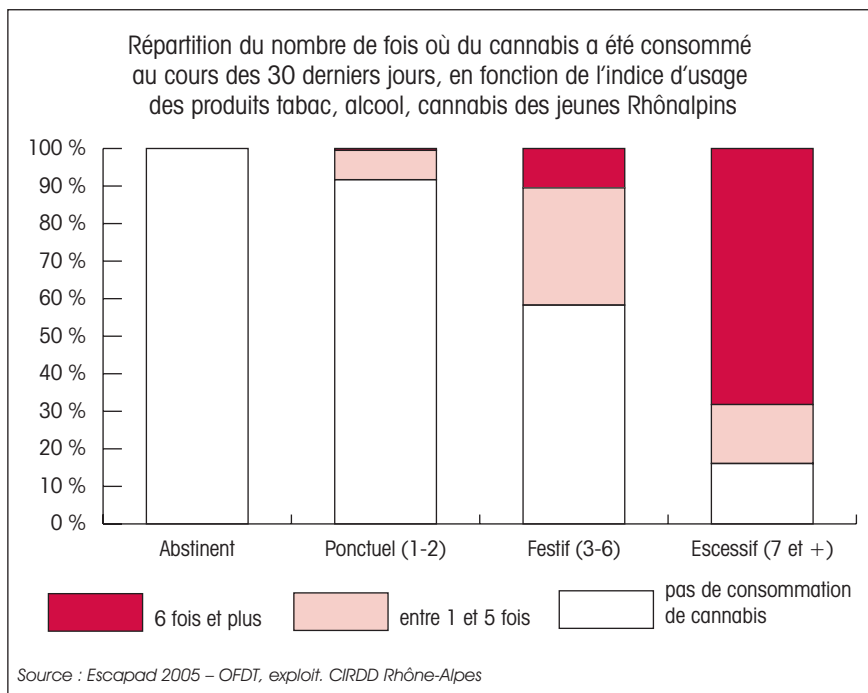
Afin de mener à bien ce type d'analyse, nous avons élaboré un **indice de consommation** construit à partir de 5 variables présentes dans la version 2005 de l'enquête Escapad.

Il s'agit des questions portant sur :

- La consommation actuelle de tabac, en nombre de cigarette par jour
- La consommation actuelle d'alcool, en nombre de fois où ils ont consommé de l'alcool dans le dernier mois
- La consommation d'alcool jusqu'à l'ivresse, en nombre d'ivresse estimée dans l'année écoulée
- La consommation actuelle de cannabis, en nombre de fois où ils ont fumé du cannabis dans le dernier mois
- Le contexte social de consommation de cannabis, en particulier le fait de fumer seul ou en présence des amis du cannabis lors du dernier mois

Un coefficient est attribué aux différents niveaux de consommation, avec "0" pour ceux qui ne consomment pas.

Le tableau brossé à partir des consommations des différents produits de ce dernier groupe nous laisse pressentir des jeunes plus exposés aux conduites à risque. Dans l'excès, **la consommation solitaire montre une certaine organisation de l'existence autour du produit, avec la recherche de l'effet au-delà de sa dimension festive ou sociale**. Cette caractéristique propre à ce groupe dénote un usage qui glisse vers l'usage nocif, sans qu'il soit possible de définir si cela relève ou non de la dépendance. Notons également qu'il s'agit principalement de **polyconsommation**, ce qui tient en partie à la façon dont l'indice a été construit, mais qui recoupe les observations de corrélation que l'on peut faire variable par variable.

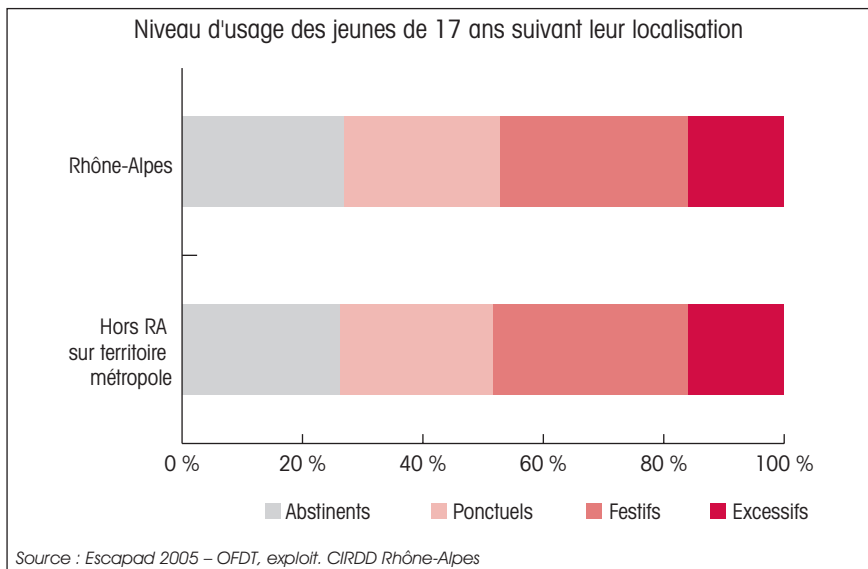


Les écarts de comportements en matière de consommation de produits pour cet âge donné montrent que **nous n'avons pas affaire aux "jeunes", mais à différents profils d'usagers**, qui vont de l'usage simple, ponctuel, à des usages plus excessifs qui font craindre une prise de risques, en passant par des consommations festives, ponctuelles, mais importantes. Dans tous les cas de figures, il semble nécessaire de prendre la mesure de la diversité de ces publics en matière de prévention.

LES NIVEAUX D'USAGE DES RHÔNALPINS DE 17 ANS SUIVANT LES CONTEXTES

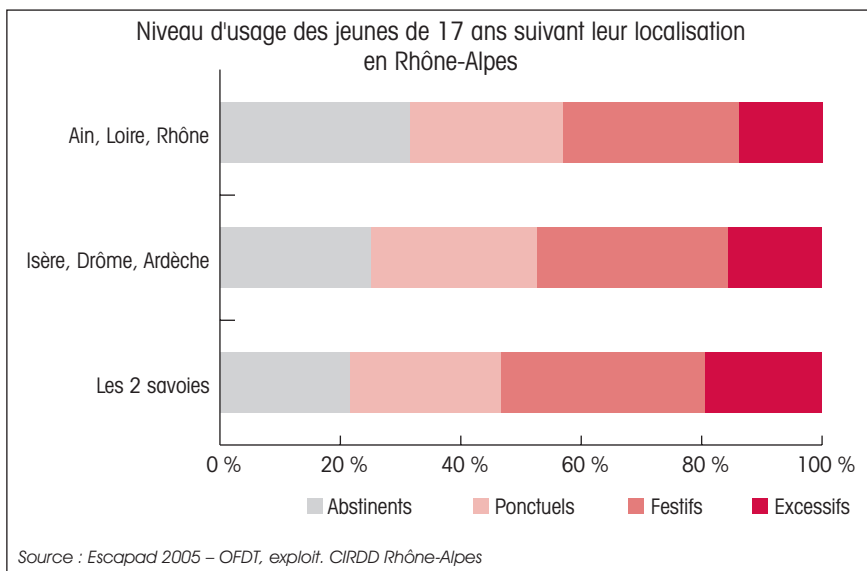
RÉPARTITION TERRITORIALE DES NIVEAUX D'USAGE

L'importance des différents niveaux d'usage évalués en fonction de l'indice de consommation est globalement la même en Rhône-Alpes que sur le reste du territoire métropolitain.



En revanche, à regarder les résultats de plus près au niveau des différents territoires de Rhône-Alpes, on peut observer quelques variations sur la part occupée par les différents niveaux d'usage.

Ainsi, les départements agrégés de l'Ain, la Loire et le Rhône, au Nord de la Région, accueillent une part d'abstinents et d'expérimentateurs plus importante que les départements du Sud (Isère, Drôme, Ardèche), et surtout que **les départements des deux Savoies. C'est d'ailleurs en particulier dans ce secteur que la part des consommateurs festifs et réguliers est la plus importante.** La part des usagers dont la consommation peut être estimée comme clairement excessive y atteint pratiquement un jeune sur cinq.



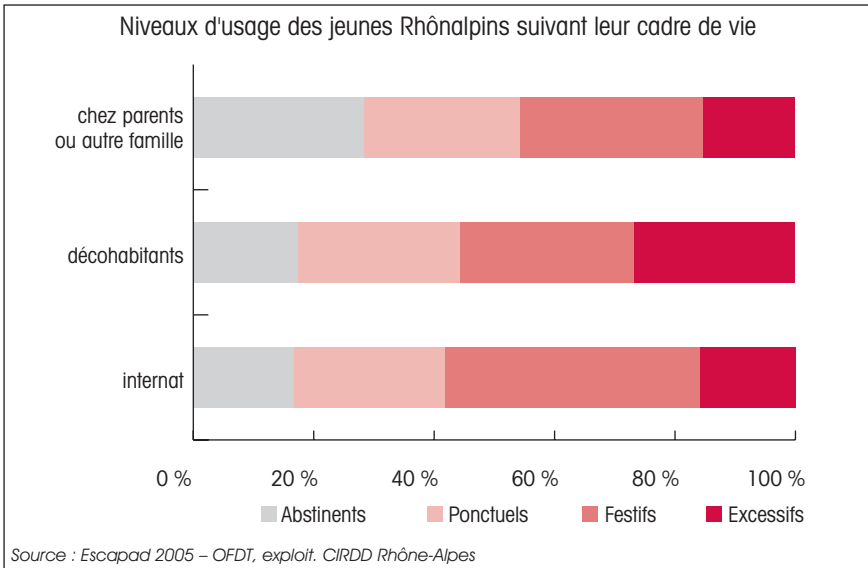
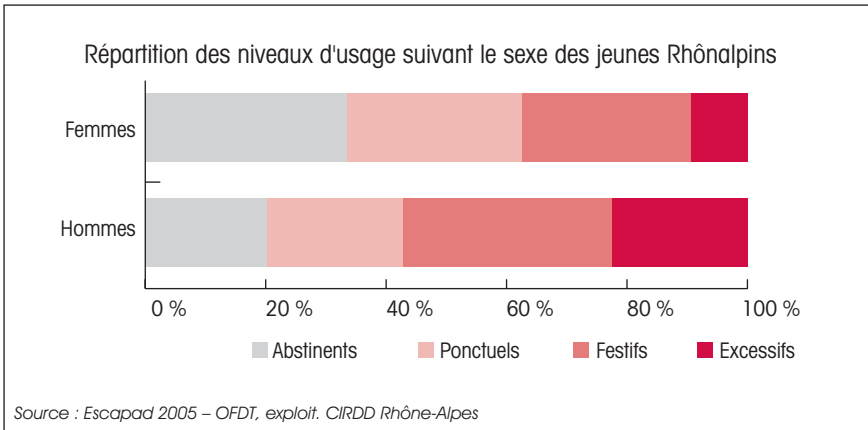
UNE RÉPARTITION INÉGALE SUIVANT LES CARACTÉRISTIQUES SOCIALES

Les niveaux d'usage : une question de genre ?

Les filles sont nettement moins souvent concernées par l'usage excessif que les garçons : elles sont pratiquement 2,5 fois moins nombreuses à être dans ce type d'usage. Elles privilégient pour leur part l'abstinence, mais également l'usage ponctuel. Les garçons vont être plus largement représentés dans l'usage festif ou nocif. Ainsi, d'une certaine façon, les filles apparaissent comme moins souvent versées dans l'excès.

Mais l'on peut s'interroger sur la spécificité des filles quand elles sont dans un usage excessif de produit. En effet, lorsqu'elles consomment de façon excessive, les filles prennent des risques plus importants, en s'exposant dans des pratiques sexuelles, par exemple.

Ces observations sur les jeunes Rhônealpins rejoignent celles que l'on peut faire au niveau national. Par ailleurs, cette différence de comportement entre les genres est généralisable à l'ensemble de la population concernée par la consommation de produits, comme nous avons pu l'observer dans la première partie de cet état des lieux. Il n'y a que pour la consommation de médicaments que la répartition des consommations entre hommes et femmes est inversée : **les femmes sont proportionnellement plus souvent consommatrices de médicaments psychotropes que les hommes.**



Vivre sous le regard des parents : une protection contre les consommations

Le cadre de vie dans lequel évoluent les jeunes structure pour partie les niveaux d'usage de produits. **Le fait de vivre chez ses parents apparaît comme un facteur favorisant l'abstinence.** En revanche, **la part congrue des jeunes décohabitants⁽⁴²⁾ (3,2 %**

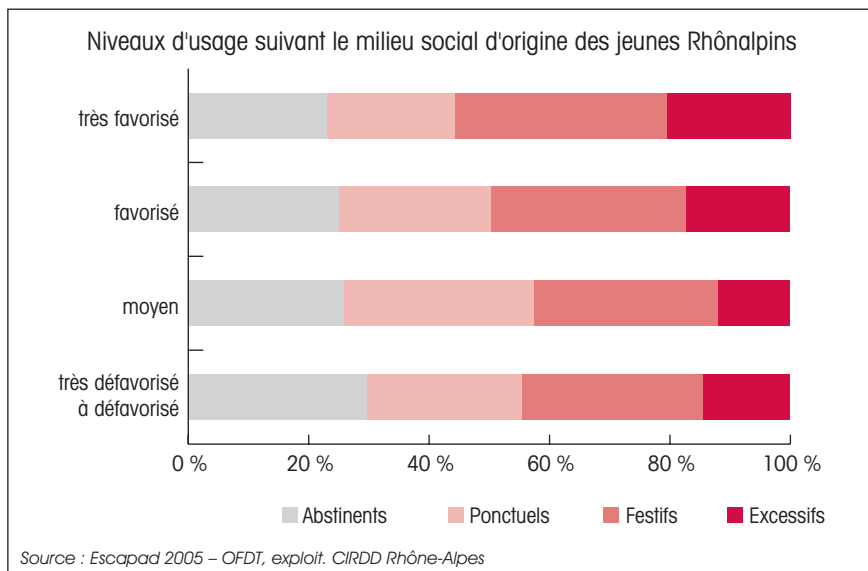
(42) Décohabitants : jeunes ayant quitté le domicile parental et vivant dans un logement indépendant, c'est-à-dire seul ou avec des amis ou un compagnon, dans un appartement ou un logement étudiant.

en Rhône-Alpes contre 3 % hors Rhône-Alpes) **est particulièrement exposée à l'usage excessif, renforcée par le fait d'être un garçon. L'internat**, mode de résidence de 8,1 % des jeunes interrogés en Rhône-Alpes, apparaît comme un cadre de vie qui **va favoriser l'usage "festif" de produits**, souvent associé à une consommation régulière de tabac et des occasions d'ivresses alcooliques dans des proportions plus importantes que pour ceux qui résident chez leurs parents. Notons que la part des abstinents est très réduite chez les internes.

Les milieux favorisés : un facteur de vulnérabilité dans l'usage de produits

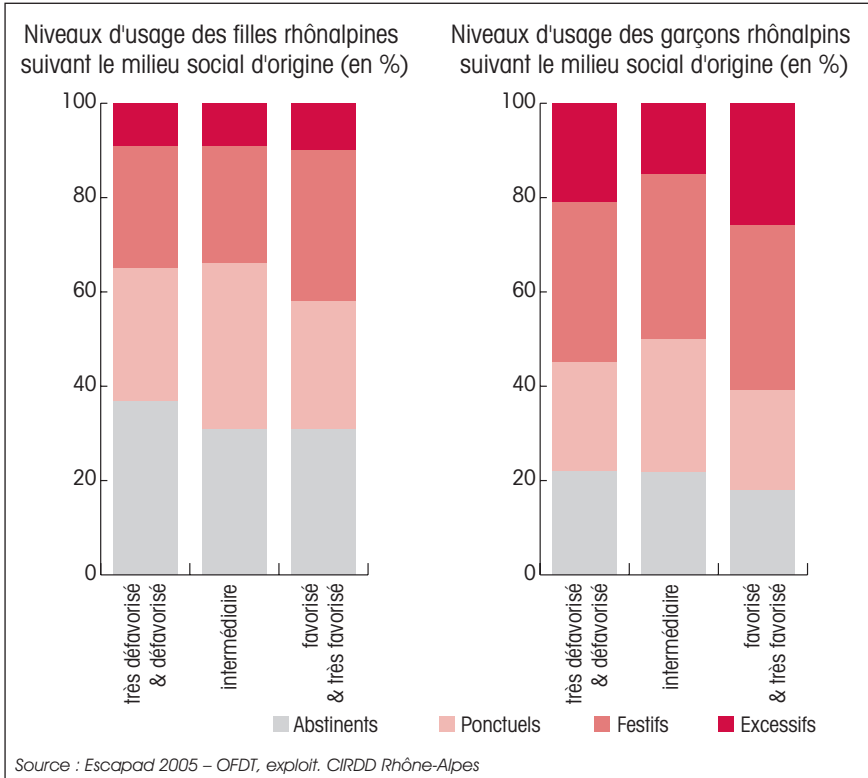
Le milieu social dans lequel évoluent ces jeunes, évalué à partir des catégories socioprofessionnelles de leurs parents⁽⁴³⁾, constitue également un élément en fonction duquel le niveau de consommation peut évoluer.

Ce sont dans les milieux très favorisés que le taux de jeunes de 17 ans ayant un niveau excessif de consommation est le plus important : il concerne un jeune sur cinq.



(43) Selon l'OFDT, qui a construit la variable de milieu : Evalué par la profession et catégorie sociale (PCS) la plus élevée du couple des parents, parmi 11 choix assortis d'exemples de professions, selon la répartition suivante. "Défavorisé" indique que les deux parents sont déclarés inoccupés par l'enfant ; "modeste" qu'ils sont au maximum ouvrier ou employé ; "moyen" qu'ils sont au plus profession intermédiaire ; "favorisé" que l'un seulement des parents est cadre, chef d'entreprise, artisan ou commerçant ; "très favorisé" que les deux le sont. Ces catégories recourent celles de l'Insee mais ne sont pas identiques.

Qu'il s'agisse de filles ou de garçons, l'observation est la même : **plus le milieu est favorisé, plus le niveau de consommation est important**. Cette tendance est la même au niveau national et au niveau régional et d'autres enquêtes présentent des résultats qui vont dans le même sens⁽⁴⁴⁾. Mais la corrélation entre milieu social et niveau d'usage est plus importante pour les filles que pour les garçons des milieux les plus défavorisés. Autrement dit, **l'abstinence est un trait féminin en particulier dans les milieux les plus modestes**. Ce qui ne signifie pas qu'à contrario, la consommation soit encouragée pour les garçons des mêmes milieux.



A l'autre extrémité de la hiérarchie sociale, on observe également une différence entre filles et garçons : ces derniers ont un niveau d'usage excessif tendancielle plus fréquent que les filles. Les filles de ces origines sociales élevées, pour leur part, se distin-

(44) La santé des étudiants 2005-2006. Enquête nationale et synthèses régionales, Expertise et Prévention pour la Santé des Etudiants (EPSE), LMDE, édition de la Vie Universitaire, Paris, 2006, "Les étudiants dont les parents sont cadres ont plus souvent expérimenté le cannabis que les autres. 47,7 % des étudiants dont le père est cadre en ont déjà consommé contre 33,7 % des enfants d'ouvriers ou 38,5 % des enfants d'employés."

guent par une pratique festive des consommations. Autrement dit, dans les milieux les plus favorisés, les filles ont une propension à adopter un niveau d'usage important ponctuellement – festif – mais de façon répétée, dans le cadre de sorties, en présence d'amis. Les garçons, dans ce même milieu, optent plus souvent pour un niveau d'usage excessif. Dans un cas comme dans l'autre, **les jeunes Rhônalpins, issus des milieux les plus favorisés, sont aussi ceux qui respectivement, sont les plus exposés à des consommations à risque.**

Pour résumer, les jeunes Rhônalpins de 17 ans présentent des niveaux d'usage de produits très différents. Ils sont au niveau régional dans la moyenne de ce que l'on peut observer globalement au niveau de la Métropole, mais présentent des comportements contrastés suivant les départements. Les jeunes interrogés dans les deux Savoies déclarent par exemple des niveaux d'usage plus souvent excessifs que les autres.

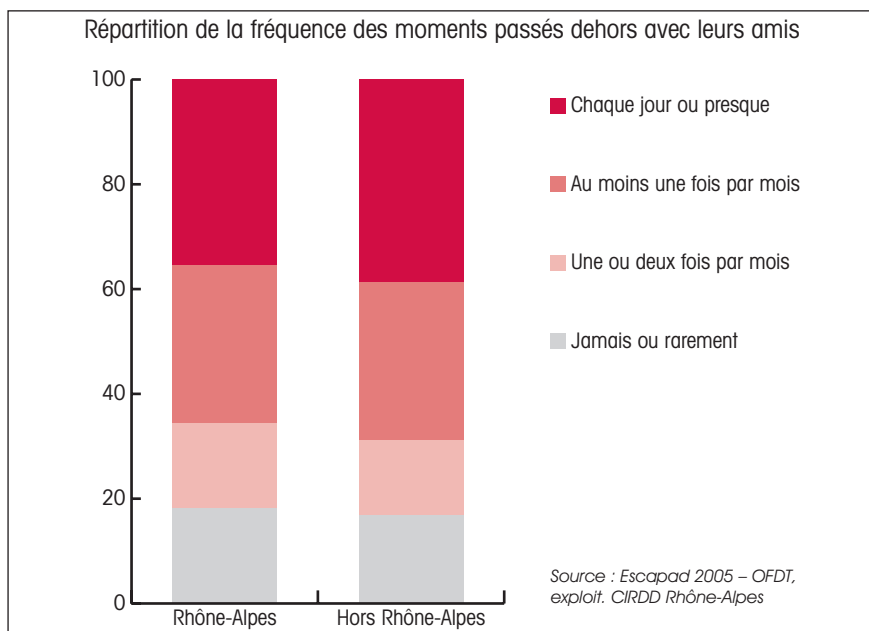
Plusieurs critères sociodémographiques apparaissent comme des facteurs aggravants en matière de consommation : être un garçon, être décohabitant et dans une moindre mesure en internat, être issu d'un milieu social favorisé sont des éléments qui multiplient les risques d'avoir un usage excessif de produits psychoactifs.

LES JEUNES QUI "PASSENT DU TEMPS DEHORS AVEC LEURS AMIS" : DES PROFILS DE CONSOMMATION CONTRASTÉS

Les acteurs locaux, notamment des départements de la Loire ou de la Savoie, observent des regroupements de jeunes sur la place publique, dans les squares ou sur les places de villages. Ces jeunes s'adonneraient à la consommation d'alcool dans des proportions importantes. Face à cette inquiétude, il semble intéressant de voir en quoi les données de l'enquête Escapad peuvent éclairer ce phénomène.

Le questionnaire 2005 d'Escapad livre un indicateur intéressant en renseignant la fréquence du temps passé dehors (dans la rue, dans les parcs) avec des amis au cours des 12 derniers mois. Il s'agit forcément d'une réponse imprécise, puisque la notion de "passer du temps dehors avec ses amis" peut recouvrir des réalités bien différentes suivant les milieux sociaux. Nous pouvons tout de même nous saisir de cette variable pour essayer d'identifier qui sont ces jeunes.

La part des jeunes Rhône-alpins qui déclarent avoir passé du temps avec leurs amis hors de tout cadre, même festif, est importante puisqu'ils sont plus d'un tiers (35,5 %) à le faire chaque jour ou presque. Cette proportion est inférieure à ce que l'on peut voir sur le reste du territoire métropolitain.



Ces résultats montrent que l'occupation de l'espace public représente une activité importante à ces âges (17-18 ans). Ce constat peut notamment s'expliquer, d'une part, par le besoin repéré d'avoir un espace de relation avec ses pairs, en dehors de la famille ; et d'autre part, par la possibilité d'accès payant aux autres espaces de socialisation que sont les cafés ou les bars. A une période de la vie où les revenus sont encore peu importants et dépendent principalement de ce que les parents allouent comme argent de poche – même si quelques-uns font des "petits boulots" ou sont en apprentissage rémunéré (même faiblement) – les lieux qui demandent des finances pour pouvoir être quotidiennement investis ne sont pas encore facilement accessibles. Ainsi, si **35,5 % des jeunes Rhônealpins de 17 ans déclarent passer du temps avec leurs amis chaque jour dehors, ils ne sont que 8 % à déclarer aussi souvent fréquenter les cafés et bars avec leurs amis**. Mais la fréquentation des cafés reste quand même une pratique répandue, même si elle est un peu moins habituelle, **puisque plus d'un quart d'entre eux déclarent s'y rendre au moins une fois par semaine**.

Fréquentation des cafés et bars des jeunes de 17 ans

	Rhône-Alpes	Reste de la métropole
Jamais ou moins d'une fois par mois	39,8 %	39,5 %
1 ou 2 fois par mois	24,3 %	25,7 %
Au moins une fois par semaine	28,0 %	26,6 %
Chaque jour ou presque	8,0 %	8,3 %

Source : Escapad 2005 – OFDT, exploit. CIRDD Rhône-Alpes.

Le fait de se retrouver entre amis dans un espace public relève ainsi d'une pratique de sociabilité spécifique à certains jeunes. Le choix du lieu (dehors ou dans un café ou un bar) tient alors probablement plutôt à des contraintes financières et/ou des goûts culturels.

Autrement dit, ceux qui se retrouvent dehors sont potentiellement ceux qui se retrouvent aussi dans les cafés.

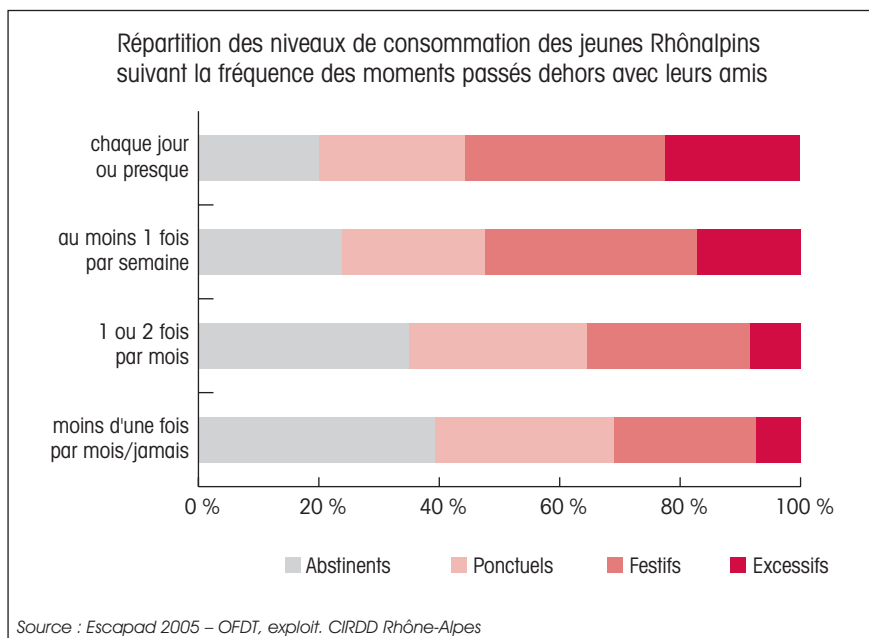
Plus globalement, les pratiques de sociabilité ne sont pas alternatives, mais plutôt cumulatives : les jeunes interrogés ne vont pas soit au bar, soit dehors, soit au cinéma. Au contraire, ceux qui fréquentent les bars sont également ceux qui ont le plus de chance de se retrouver dehors, mais aussi au cinéma. Ce sont aussi ceux qui ont les fréquences de communications téléphoniques avec leurs amis⁽⁴⁵⁾ les plus élevées. A l'opposé, ceux qui sortent peu sont tendanciellement ceux qui ont le moins de pratiques de sociabilité, y compris en terme de communication téléphonique.

(45) La fréquence des communications téléphoniques avec les amis est une autre variable présente dans l'enquête Escapad 2005.

Une nuance est à apporter à cette tendance. Si une part importante de ceux qui ne se retrouvent jamais dehors ne va pas non plus se retrouver dans les cafés, **une part non négligeable de ceux qui ne se rendent jamais dans les cafés va en revanche déclarer se retrouver souvent ou très souvent dehors. Il s'agit alors tendanciellement plus souvent de jeunes issus de milieux défavorisés que de jeunes issus de milieux très favorisés.** La question des moyens financiers joue certainement un rôle dans ce choix du lieu de rencontre.

LES NIVEAUX DE CONSOMMATION DE CES JEUNES DÉPENDENT DE LA FRÉQUENCE DES RENCONTRES AVEC LEURS AMIS

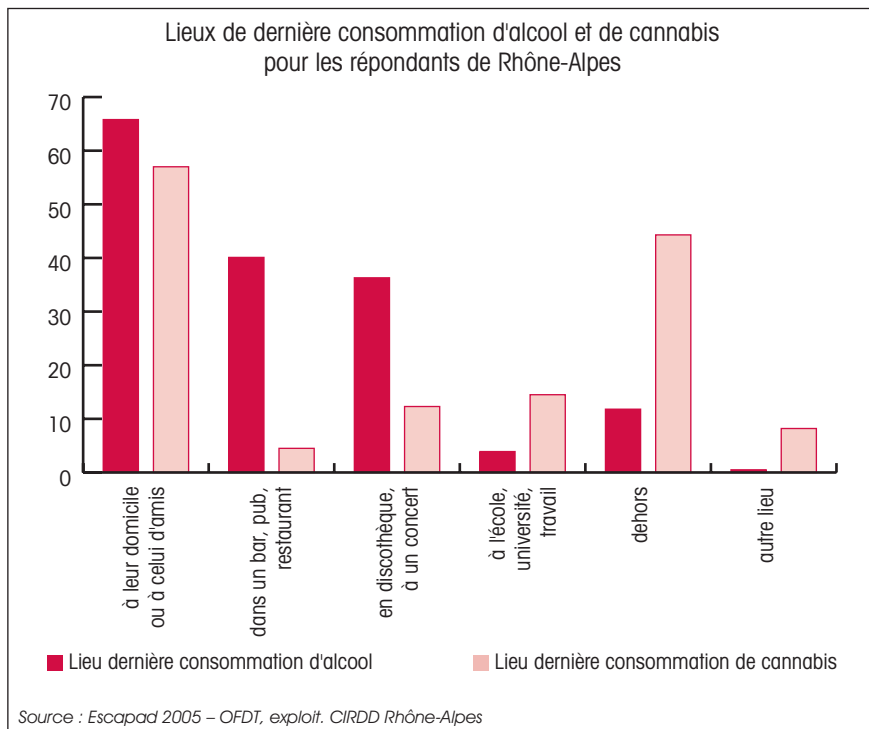
L'observation des corrélations entre les pratiques de rencontre d'amis en extérieur et les niveaux de consommation de produits chez les jeunes Rhônalpins montre que **plus les rencontres sont fréquentes, plus le niveau de consommation est élevé.** Ainsi, tendanciellement, le fait de se retrouver entre pairs, sans présence parentale, semble renforcer la propension à consommer des produits psychoactifs.



A noter en particulier que **ceux qui se retrouvent chaque jour sont, pour plus d'un cas sur cinq, dans un usage excessif aux produits**. Mais on peut également voire "le verre à moitié vide", et constaté que, **parmi les jeunes qui se retrouvent tous les jours, pratiquement la moitié ne consomme pas ou très peu**.

Ce n'est donc pas parce qu'ils se retrouvent tous les jours que ces jeunes consomment, mais les possibilités de le faire sont plus importantes ; et l'on peut supposer que l'effet d'entraînement à la consommation entre en ligne de compte.

Pour compléter cette analyse, on peut observer la répartition des lieux de consommation des deux principaux produits psychoactifs que sont l'alcool et le cannabis, à travers la question concernant le lieu de la dernière consommation de chacun de ces produits⁴⁶. Si le cannabis apparaît comme très souvent fumé en extérieur (presque un jeune consommateur sur deux), il n'en va pas de même pour l'alcool (à peine plus d'un sur dix).



ATTENTION : pour lire ce graphique, garder à l'esprit que le nombre de personnes répondant à la question sur le lieu de consommation d'alcool est deux fois plus important que celui répondant au lieu de consommation du cannabis.

(46) Ne sont ici pris en considération que les consommateurs d'alcool ou de cannabis, sans les abstinentes.

Consommer de l'alcool dehors : une étape parmi d'autres dans l'alcoolisation

L'alcool, du fait de son statut licite, est consommé dans bien d'autres lieux que les espaces comme la rue ou les parcs. Lorsque l'on interroge sur le lieu de la dernière consommation d'alcool⁽⁴⁷⁾, il s'agit relativement peu souvent d'une consommation dans ces espaces. Cela ne signifie pas que les jeunes ne boivent pas d'alcool lorsqu'ils sont dehors, mais cela signifie qu'il y a bien d'autres lieux de consommation : chez leurs parents ou les amis des parents, dans les bars, les discothèques ou les concerts. En ce sens, la consommation d'alcool est socialement admise de la part de la communauté des adultes. Il est important de noter que les lieux signalés pour la dernière consommation d'alcool sont multiples.

Ainsi, pour cette dernière, le nombre de lieux cités par personne est plus important que le nombre de lieux cités au sujet du cannabis : 1,7 contre 1,5, soit un seul lieu dans 54 % des cas pour l'alcool contre 73 % pour le cannabis. **Cela signifierait que dans bon nombre de cas, l'alcoolisation se fait par étapes successives, dans des lieux différents, ce qui est beaucoup moins le cas du cannabis.**

Le fait de consommer de l'alcool dehors vient s'inscrire dans **un parcours** bien spécifique. **La configuration la plus fréquente de lieux cités pour la dernière consommation d'alcool est, en association : chez soi ou chez ses parents, un lieu de sortie (bar, discothèque ou concert) et dehors.** 29 % de ceux qui ont cité "dehors" comme un des lieux de leur dernière consommation d'alcool sont dans ce cas de figure.

En revanche, l'association entre "lieux d'étude" (ou de travail) et "dehors" est très minoritaire (moins de 2 %). Par contre, toujours **parmi ceux qui déclarent avoir consommé dehors, il est très courant qu'ils aient également consommé dans un même temps à l'école, chez soi ou chez des amis, et dans un bar** (23 % de ceux qui consomment de l'alcool dehors). Dans ce cas de figure, il est fort probable que la consommation d'alcool ait débuté à l'école, ou dehors à la pause déjeuner, pour se prolonger dans ces lieux successifs.

Afin de garder toute proportion, il convient de rappeler que cela ne concerne que ceux qui ont cité la modalité "dehors" comme espace de leur dernière session de consommation d'alcool, ce qui ne constitue que 12 % des réponses.

Plus globalement, 21 % des jeunes Rhônalpins déclarent 3 lieux différents lors de la dernière session de consommation d'alcool. Plus le nombre de lieux déclarés est élevé, plus le profil en matière de niveau d'usage est excessif.

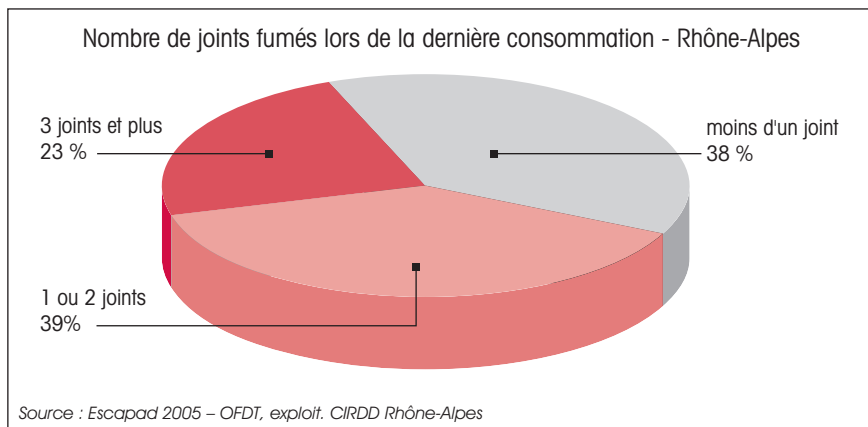
(47) A voir comment cette question a été renseignée, il semble que lorsqu'il était demandé "la dernière fois que vous avez bu de l'alcool, c'était...", les répondants aient compris "la dernière session de consommation d'alcool", car la plupart du temps, plusieurs lieux ont été signalés.

La consommation de cannabis en extérieur : des contextes d'usage très différents de l'alcool

Les lieux de consommation du cannabis sont différents du fait même du caractère illicite du produit. **Parmi les Rhônalpins de 17 ans qui ont déclaré une consommation de cannabis, même ponctuelle, plus de la moitié situent leur dernière consommation à domicile (le leur ou celui de leurs amis) et 44 % en extérieur, dans un lieu public de type rue ou square.** Ce sont les deux principaux lieux de consommation. Par rapport à l'ensemble des jeunes Rhônalpins interrogés, ceux qui déclarent avoir fumé du cannabis à leur domicile ou dans celui d'amis lors de leur dernière consommation sont 26 %, tandis que ceux qui déclarent que c'était dehors sont 18 %, un lieu n'étant pas exclusif de l'autre, mais ces deux lieux associés étant rares⁽⁴⁸⁾.

Dans une moindre mesure, mais dans des proportions non négligeables, **le cannabis est également consommé sur le lieu d'étude ou de travail (14,5 %)** – et donc principalement sur le lieu d'étude puisque la plupart des enquêtés sont encore en formation –.

A la différence des modes de consommation de l'alcool, un seul lieu de consommation de cannabis est signalé dans plus de deux tiers des cas. Il s'agit essentiellement du domicile ou de dehors. Nous pouvons de ce fait supposer qu'il s'agit plutôt d'une consommation à un moment donné, qui constitue une activité en soi, alors que l'alcool apparaît plutôt comme un accompagnateur dans un parcours festif.



Dans près de 38 % des cas, la dernière consommation de cannabis a porté sur moins d'un joint, les consommations excessives - qui visent plus directement la "défonce" - étant déclarées dans moins d'un quart des cas.

(48) Seules 7,7 % des personnes ayant déclaré un lieu de dernière consommation de cannabis ont signalé à la fois un domicile et dehors.

Les jeunes qui ont déclaré avoir fumé dans plusieurs lieux lors de leur dernière session de consommation de cannabis sont aussi ceux qui, tendanciellement, ont consommé la plus grande quantité à cette occasion. En revanche, ceux qui ne consomment du cannabis qu'en un seul lieu, et en particulier en extérieur, sont ceux qui ont déclaré des quantités les moins importantes.

Autrement dit, ce sont surtout dans les cas de figure de lieux de consommation multiples que l'usage de cannabis est important. On peut supposer alors que le mode d'usage ressemble à celui observé pour l'alcool et que la consommation s'organise autour d'un parcours, d'une trajectoire, probablement structurée en fonction de lieux de sociabilités et de groupe de personnes. A ce titre, la consommation importante de cannabis dans une session peut être un élément qui, d'une certaine façon, facilite et favorise la sociabilité.

De fait, on peut supposer qu'il y a globalement deux cas de figure de consommation en extérieur : d'une part la consommation d'un ou deux joints, qui ne s'accompagne pas forcément d'autres produits, et d'autre part, la consommation globale de produits au cours d'une session qui peut se dérouler sur plusieurs heures et dans plusieurs lieux, avec plusieurs produits, dont l'alcool et le cannabis. Il s'agirait alors plutôt d'un parcours, pouvant mener à une sortie festive, avec comme objet la recherche de l'ivresse.

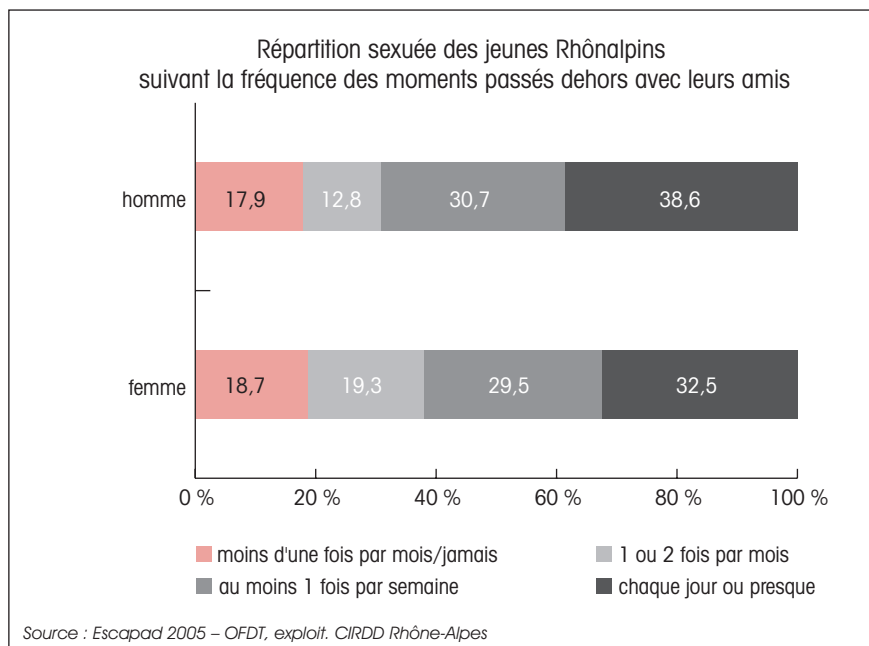
Pour savoir à quel type d'usage on est confronté lors de réunions de jeunes en extérieur, il apparaît alors important d'identifier s'il s'agit d'une étape dans un parcours ou d'une situation de rencontre ponctuelle, les consommations et les effets recherchés apparaissant comme nettement différents.

Le fait de passer du temps dehors semble offrir une certaine vulnérabilité quant à la consommation excessive de cannabis et d'alcool. Mais il n'est pas confirmé que ces excès soient réalisés dans des lieux extérieurs, la consommation dans les lieux publics pouvant ne constituer qu'un passage.

Profil des jeunes qui se retrouvent sur la place publique

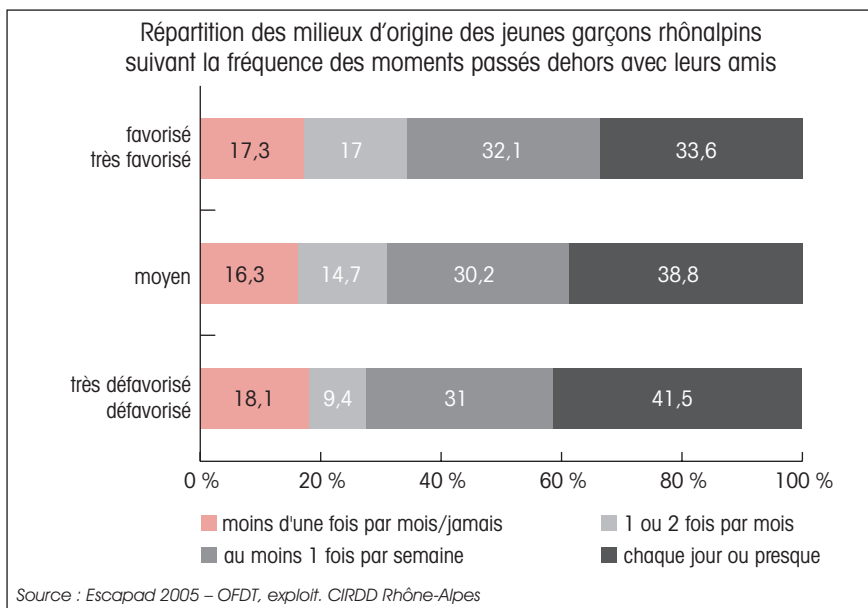
Pour tenter de mieux comprendre qui sont les jeunes qui passent ainsi régulièrement du temps dehors, et peut-être saisir les logiques qui les amènent à des consommations excessives, nous nous proposons de définir les caractéristiques sociales de ces jeunes. L'hypothèse qui sous-tend cette investigation est que certaines caractéristiques sociales vont prédisposer les jeunes à fréquenter ce type d'espace public, et par là même, les exposer plus que d'autres à la consommation excessive de produits.

Ainsi, par exemple, être une fille ou un garçon suppose d'occuper de façon plus ou moins importante l'espace public. En Rhône-Alpes, si la part de ceux qui déclarent ne pas passer du tout de temps dehors est à peu près la même pour chacun des genres, **les rencontres très fréquentes dehors sont plus souvent le fait des garçons que des filles** (+6,1 points).



Cette constatation va dans le sens de ce que l'on observe globalement : les garçons sont plus souvent consommateurs de produits que les filles, dans des niveaux d'usage plus importants. C'est donc assez logiquement que **les garçons vont se retrouver tendanciellement plus souvent dehors que les filles, à faire un usage excessif de produits.**

En revanche, les observations que l'on peut faire sur l'occupation de l'espace public de type rue ou parc suivant les origines sociales des personnes sont plus surprenantes. Ainsi, alors que l'on a pu constater que les usages excessifs de produits étaient potentiellement plus souvent le fait de jeunes issus des milieux les plus favorisés, il s'avère que **la fréquentation des rues et parc est plus souvent le fait de jeunes des milieux les plus modestes.**



Ce résultat, en lien avec les observations menées sur les niveaux d'usage des produits montre, de façon logique, une spécificité des garçons issus des milieux populaires dans l'usage excessif de produits. Même s'ils sont moins souvent consommateurs excessifs, ils ont une propension, lorsqu'ils consomment, à le faire dans la rue ou les parcs, et cela plus souvent que les garçons issus des milieux plus favorisés. Autrement dit, **ce type de consommateurs, bien que moins fréquents, est plus visible puisque consommant aux vues et au su de tous.**

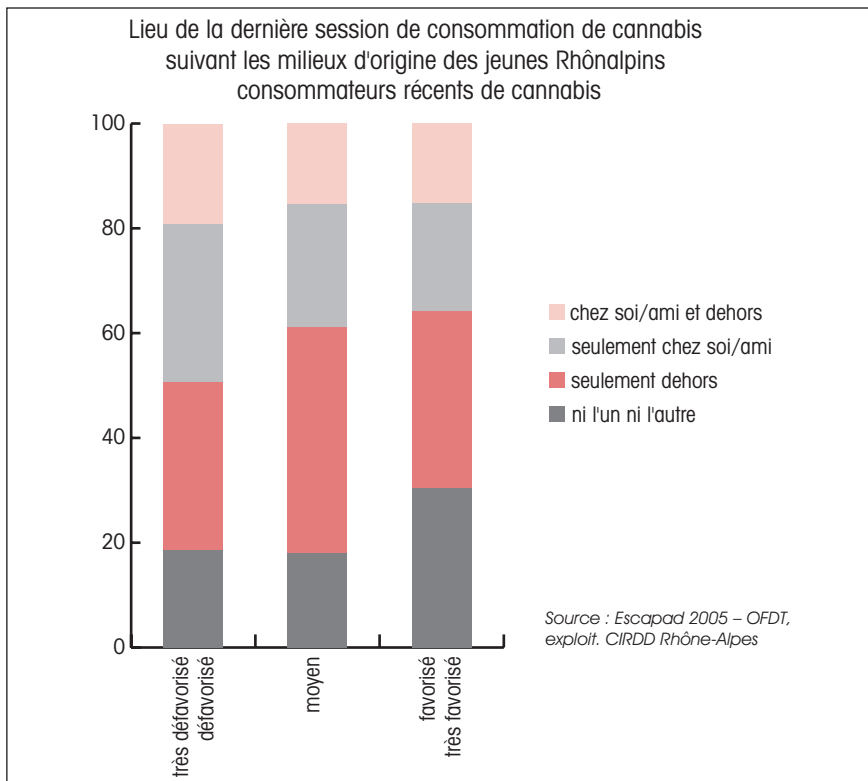
Les jeunes garçons rhônalpins issus des milieux les plus favorisés vont, pour leur part, fréquenter un peu plus souvent les cafés et les bars que ceux des autres milieux sociaux – mais les plus défavorisés ne sont pas pour autant exclus de ces lieux de rencontre –. Ils vont également plus souvent se rendre à des soirées chez des amis ou les accueillir chez eux. Ce sont autant de lieux que l'on a vu comme favorisant la consommation de produits. Ainsi, **si les circonstances de sociabilité sont plus diverses pour les milieux favorisés, elles sont aussi autant d'occasions de consommation.**

Si l'on s'intéresse à l'indicateur du lieu de la dernière consommation de cannabis⁽⁴⁹⁾, les différences de pratiques suivant le milieu d'origine s'accroissent. Nous avons fait le choix,

(49) Nous ne considérerons pour cette analyse que les réponses des jeunes Rhônalpins qui ont déclaré avoir consommé au moins une fois au cours du dernier mois afin d'éviter les situations trop anciennes. Rappelons que cette question sur la dernière consommation de cannabis a été comprise comme la dernière session de consommation, avec plusieurs lieux et contextes de consommation signalés.

pour l'analyse, de considérer les réponses liées des deux principaux lieux de consommation, à savoir dans l'espace privé de son propre domicile ou dans celui de ses amis d'une part, et, d'autre part, dans l'espace public que constituent la rue et les parcs.

Il apparaît que le fait d'avoir consommé du cannabis seulement dehors est effectivement particulièrement le fait des jeunes issus des milieux les plus modestes, alors que dans les milieux les plus favorisés, cette dernière session de consommation est décrite comme s'étant déroulée à la fois dehors et dans un lieu privé.



Ainsi, nous trouvons ici quelques éléments de réponse sur le contexte des consommations excessives de la part des garçons issus des milieux les plus favorisés. **L'espace privé est un lieu privilégié, quitte à ce que dehors soit également investi, tandis que pour les plus modestes, les lieux sont plus souvent uniques pendant la dernière consommation et relèvent globalement moins de l'espace privé.**

Autrement dit, nous pouvons faire l'hypothèse **qu'il existe une certaine souplesse familiale face à la consommation de cannabis pour les milieux les moins**

défavorisés, en particulier chez les parents de catégories socioprofessionnelles intermédiaires. Les jeunes issus de cette dernière catégorie relatent dans 43,1 % des cas que leur dernière consommation de cannabis s'est déroulée à leur domicile ou dans celui de leurs amis.

Les jeunes Rhônalpins issus des catégories supérieures indiquent une plus grande diversité des lieux fréquentés, qui montre qu'il existe pour eux une plus grande perméabilité des espaces. La multiplicité des lieux de consommation rend leur usage de cannabis moins perceptible. Ils sont donc moins repérés, et donc moins étiquetés comme consommateurs que ceux qui ont pour lieu de consommation principal les espaces publics gratuits.

Pour conclure sur les jeunes qui fréquentent régulièrement les espaces publics de la rue ou des parcs, notons qu'ils sont plus souvent que les autres dans un usage un peu plus important. Ce type de pratique de consommation visible, régulière et pratiquement quotidienne, est surtout le fait de jeunes issus de milieux les plus modestes et concerne plus souvent des garçons que des filles. Le cannabis, plus que l'alcool, serait consommé lors de ces rencontres en extérieur, les usagers de cannabis restant, en valeur absolue, bien moins nombreux que ceux qui boivent de l'alcool. Il est important de souligner que les jeunes qui se retrouvent dehors demeurent dans des niveaux d'usage ponctuels ou même inexistant pour pratiquement la moitié d'entre eux.

Les jeunes dont les parents sont de conditions sociales plus élevées vont, pour leur part, être plus souvent dans un usage excessif, mais dans des espaces privés (chez eux ou chez des amis), avec une indulgence supposée de la famille. Ils fréquentent tendanciellement un peu plus des espaces publics payants, de type bar, discothèque et boîtes de nuits, lieux de consommation d'alcool majeurs. Ces consommations vont de pair avec des contextes de sociabilité variés, que ces jeunes favorisés traversent successivement en consommant dans les différents lieux parcourus. A contrario, l'absence de consommation semble tendanciellement rimer avec un certain isolement amical.



DISCUSSION

Tout au long de cette étude, ont été analysés et questionnés les phénomènes de consommation et de diffusion des substances psycho-actives, ainsi que leurs conséquences sanitaires sur la région Rhône-Alpes.

Cet état des lieux cherche à nuancer les grandes tendances habituellement observées afin, d'une part, de mettre en évidence la complexité des phénomènes de drogues et la multiplicité des publics observés, et, d'autre part, d'approfondir ou d'enrichir des interrogations susceptibles d'être exploitées dans les champs de la prévention, du soin et du rapport à la loi.

Par cette étude régionale, nous espérons en effet apporter un appui technique aux partenaires institutionnels et aux décideurs départementaux et régionaux pour favoriser la mise en œuvre des politiques publiques en matière de "drogues et dépendances".

Par conséquent, il s'agit de s'appuyer sur une démarche méthodologique capable de soutenir la réflexion et de faire émerger des éléments objectifs pour une aide à la décision.

Ce que révèle finalement cette étude peut nous inciter à orienter nos actions en nous décentrant d'une approche exclusive sur les substances psycho-actives, et en nous attachant à une approche plus globale. Celle-ci nous permet de prendre en compte la diversité des pratiques individuelles et sociales, ainsi que les contextes liés aux usages et à la diffusion des substances consommées. L'enrichissement accordé par cette approche peut en conséquence contribuer à faire émerger ou à renforcer des modèles d'actions qui articulent plus finement facteurs de risque et facteurs de protection, et qui s'ajustent plus précisément aux logiques de territoire et aux enjeux de sociabilité.

Sur cette base, et à partir des résultats présentés dans cet état des lieux, plusieurs constats et pistes de travail peuvent être évoqués : les spécificités de la région Rhône-Alpes et la question de la visibilité sociale des phénomènes de consommation.

LES SPÉCIFICITÉS DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

Globalement, nous pouvons dire que les grandes tendances de consommation sur la région Rhône-Alpes suivent celles de la métropole. Les niveaux de consommations de tabac, d'alcool et de cannabis tendent à baisser ou à se stabiliser, même si de nombreuses disparités existent en particulier suivant le contexte géographique, le sexe et l'âge.

- Concernant le tabac, la baisse des usagers quotidiens est plus rapide en Rhône-Alpes, mais la part des "gros fumeurs" reste importante. Les plus jeunes ne bénéficient pas autant de cette diminution de la proportion d'usagers quotidiens.

- Si globalement les consommations d'alcool diminuent, les publics jeunes en Rhône-Alpes, et en particulier les garçons, recherchent de plus en plus souvent l'ivresse alcoolique. L'expérimentation de cet état est plus précoce qu'au niveau national.

- Alors qu'au niveau national la diffusion du cannabis se stabilise, elle continuerait d'augmenter en Rhône-Alpes, malgré une plus faible disponibilité du produit. Nous constatons que chez les 20-25 ans de la région, l'usage régulier est très répandu, en particulier par ceux qui suivent ou ont suivi des études supérieures. L'université apparaît à ce titre comme un lieu propice à "l'apprentissage" de l'usage du cannabis.

- Enfin, rappelons qu'en Rhône-Alpes comme ailleurs, les expérimentations des autres stupéfiants restent marginales au regard de l'ensemble de la population. Les spécificités des départements, lorsqu'ils sont limitrophes avec d'autres pays, semblent néanmoins marquées.

Il convient de préciser que l'approche régionalisée comporte également des limites. La taille et la diversité du territoire rendent en effet difficile la production d'analyses générales satisfaisantes et nécessiteraient, le plus souvent, de se rapprocher des échelles départementales ou infra-départementales. Or, compte tenu des échantillons exploités ici, il n'est pas toujours possible de poursuivre les analyses à ces niveaux géographiques, le nombre de personnes interrogées étant trop faible. Par conséquent, il apparaît important de favoriser ou de promouvoir une approche localisée afin de tenir compte de la singularité des territoires.

LA QUESTION DE LA VISIBILITÉ SOCIALE DES PHÉNOMÈNES DE CONSOMMATION

La prise en compte des modes d'usage, à travers la définition de quatre profils de consommation de jeunes Rhône-alpins de 17 ans, offre des pistes de travail intéressantes.

Les analyses effectuées sur les modes de résidences de ces jeunes, la catégorie socio-professionnelle de leurs parents et les espaces publics de consommation et de socialisation qu'ils fréquentent sont autant d'éléments qui traversent la question de la visibilité sociale des phénomènes de consommation de substances psycho-actives. Ces analyses issues de la seconde partie font apparaître toute la complexité de ce phénomène et l'importance de privilégier une approche dynamique et diversifiée pour comprendre les phénomènes de "drogues et dépendances".

Les jeunes issus des milieux les plus modestes sont ceux dont les pratiques sociales de consommation sont les plus visibles sur l'espace public, alors même qu'ils tendent à être dans des niveaux de consommation moins importants que ceux issus de milieux favorisés.

Pour ces derniers, les pratiques sociales de consommation sont effectivement moins visibles mais plus fréquentes et excessives, voire préoccupantes.

Cet état des lieux peut aider les acteurs et les décideurs concernés par le thème des "drogues et des dépendances" à s'interroger sur les pratiques de prévention : dans quelle mesure peuvent-ils orienter et mettre en œuvre de nouvelles pratiques de prévention adaptées aux territoires et aux contextes de consommations des jeunes adultes de la région Rhône-Alpes ?

Le constat selon lequel les jeunes adultes sont très concernés par des niveaux d'usage excessifs pose également la question du positionnement actuel des actions de prévention qui privilégient la prévention "primaire".



BIBLIOGRAPHIE

L'alcool et les jeunes, GUIBERT F., BOTTA E., VICTORIA R., in *60 millions de consommateurs*, n°402, février 2006. pp 32-38.

A propos du cannabis en France en 2004, Consommateurs réguliers, usages problématiques et caractéristiques du produit, BELLO P-Y., TOUFIK A., GANDILHON M., TREND, OFDT, Saint-Denis, novembre 2005. 47 p.

Atlas Régional des consommations de produits psychoactifs des jeunes Français, Exploitation régionale de l'enquête Escapad 2002-2003, BECK F., LECLEYE S., SPILKA S., Saint-Denis, OFDT, 2005, 224 p.

Baromètre Santé 2000. Enquête auprès des 12-75 ans. Résultats en Rhône-Alpes, Les comportements addictifs (alcool, tabac, drogues illicites) et le suicide. SONKO A., GUYE O., CHARVET L., ORS Rhône-Alpes, octobre 2003. 12 p.

Baromètre Santé 2005, Premiers résultats, GUILBERT P. ET GAUTIER A. (dir), INPES, Saint-Denis, 2006. 170 p.

Contrebande et ventes de tabac 1999-2004. Comparaison des évolutions des ventes de cigarettes en France dans les zones frontalières et non frontalières. LAKHDAR C., Tendances n°44, OFDT, Saint-Denis, novembre 2005. 4 p.

Enquête alcool en Rhône-Alpes. Etude auprès de la clientèle des médecins généralistes libéraux et des patients hospitalisés, LAPEROUSE P. ET SONKO A., DRASS-ORS, La Lettre de la DRASS, N°2003-01-L, Lyon, février 2003. 8 p.

Etat des lieux du dispositif en addictologie en Rhône-Alpes, FONTAINE D., GRUAZ D., JOSEPH V., ORS Rhône-Alpes-MRA, Lyon, 2006.

Les niveaux d'usage des drogues en France, en 2005. Exploitation des données du Baromètre Santé 2005 relatives aux pratiques d'usage de substances psychoactives en population adulte. Tendances, n°48, OFDT/INPES, BECK F., LEGLEYE S., SPILKA S., BRIFFAULT X., GAUTIER A., LAMBOY B., LEON C., WILQUIN J-L, Saint-Denis, mai 2006. 6 p.

Phénomènes émergents liés aux drogues en 2005, Septième rapport national du dispositif TREND, CADET-TAÏROU A., GANDILHON M., TOUFIK A., EVRARD I., OFDT, Saint-Denis, 2007. 106 p.

La santé des étudiants 2005-2006. Enquête nationale et synthèses régionales, Expertise et Prévention pour la Santé des Etudiants (EPSE), LMDE, édition de la Vie Universitaire, Paris, 2006. 299 p.

Tabagisme et mortalité : aspects épidémiologiques, HILL C., LAPLANCHE A., BEH, 2003.

Usage et trafic des produits stupéfiants en France en 2004, OCRTIS, Ministère de l'intérieur, STUPS – FNAILS, Paris, 2005. 112 p.

Usage et trafic des produits stupéfiants en France en 2005, OCRTIS, Ministère de l'intérieur, STUPS – FNAILS, Paris, 2005. 123 p.



REMERCIEMENTS

Virginie Barbaud,
chargée de communication et de documentation,
CIRDD Rhône-Alpes

Frédéric Menneret,
chargé de mission en Conseil méthodologique
CIRDD Rhône-Alpes

Patrick Pelège
sociologue, directeur du Centre de Prévention Jean Bergeret

*pour leur aide et leurs conseils
tout au long de l'élaboration de ce document*

L'OFDT, l'INPES, l'OCRTIS et la LMDE
pour la mise à disposition de données régionales

NOTES

NOTES
